Savoir

Juin 2016 // volume 21 - numéro 4

DOSSIER : LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

Entrevues avec

- **Josée Bouchard**
  présidente de la FCSQ
- **Sébastien Proulx**
  ministre de l'Éducation
- **Jennifer Maccarone**
  présidente de l'ACSAQ

Aussi

- Une entrevue avec la porte-parole de la ministre de l'Ontario

Les régions se mobilisent pour la réussite

La Fédération des commissions scolaires du Québec

N° de convention 40007039, 1001, avenue Bégon, Québec (Québec) G1X 3M4

SERVICES AUX MEMBRES

FORMATION SOUTIEN ACCOMPAGNEMENT

ADAPTÉS À VOS BESOINS!

FORMATION

Faites comme les 6 000 personnes qui ont participé l'an dernier à nos activités de formation **spécialement conçues pour le milieu de l'éducation**. Ces activités sont animées par des formateurs reconnus, issus d'universités, de firmes privées, de la FCSQ ou du réseau des commissions scolaires.

SERVICES DE SOUTIEN ET D'ACCOMPAGNEMENT

La FCSQ vous offre aussi des **services-conseils sur mesure**. Nous pouvons vous aider dans plusieurs domaines, dont la gestion des ressources humaines et financières, l'absentéisme, la gestion de crise, l'analyse du climat organisationnel, les communautés de pratiques, le développement organisationnel et la gouvernance, la sélection de personnel cadre et hors-cadre, la qualité de l'air et plus encore !

SURVEILLEZ prochainement l'offre de formation de la FCSQ sur notre site ou demandez dès maintenant des services de soutien ou d'accompagnement adaptés à vos besoins.

www.fcsq.qc.ca /formation-et-accompagnement • 418 651-3220 • 1 800 463-3311

La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec

Savoir

Le magazine *Savoir* est publié par la Direction des communications et des affaires publiques de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Le contenu de cet exemplaire est également disponible à l'adresse **magazine-savoir.ca**.

ÉQUIPE RÉDACTIONNELLE

Josée Bouchard
François Grenon
Caroline Lemieux

COLLABORATEURS

Jean Jacques Demba
Thérèse Laferrière
Andrée Mayer-Périard
Isabelle Morin
Michel Perron
Marc-Antoine Tanguay
Isabelle Tremblay

RÉVISION LINGUISTIQUE

Claire April

MONTAGE GRAPHIQUE

Nathalie Masse

N.D.L.R. : dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

La reproduction du présent document, en tout ou en partie, est autorisée à la condition d'en mentionner la source et de ne pas l'utiliser à des fins commerciales.

La Fédération des commissions scolaires du Québec
1001, avenue Bégon
Québec (Québec) G1X 3M4

Téléphone : 418 651.3220
Télécopieur : 418 651.2574
Courriel : info@fcsq.qc.ca
Site : www.fcsq.qc.ca

Document : 7219
Dépôt légal : 2e trimestre 2016
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Imprimé au Canada

SOMMAIRE

P/ DOSSIER : LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

4 Mot de la présidente de la FCSQ
ENFIN, ON PARLERA DE RÉUSSITE !

6 CartoJeunes
UN OUTIL AU SERVICE DE LA GOUVERNANCE SCOLAIRE AU SECONDAIRE

10 RÉUSSITE SCOLAIRE OU RÉUSSITE ÉDUCATIVE

11 QUELQUES DÉFINITIONS SUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE ET LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

13 Activité de réflexion et d'échanges dans le cadre de la 69e Assemblée générale de la FCSQ
DES RÉGIONS MOBILISÉES POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

16 L'instance régionale de concertation en persévérance scolaire
UN ACTEUR ENGAGÉ DANS VOS COLLECTIVITÉS POUR L'AMÉLIORATION DE LA DIPLOMATION DES JEUNES

18 Allô prof
COMMENT JE PEUX T'AIDER ?

22 Entrevue avec la présidente de la FCSQ, Josée Bouchard
DOSSIER GOUVERNANCE : DES LEÇONS À TIRER ?

26 RENCONTRE AVEC LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION, SÉBASTIEN PROULX

29 Entrevue avec la présidente de l'ACSAQ, Jennifer Maccarone
QUELLE EST LA RECETTE DU SUCCÈS DES COMMISSIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES DU QUÉBEC ?

32 LE QUÉBEC PEUT-IL S'INSPIRER DE L'ONTARIO ?

ENFIN, ON PARLERA DE RÉUSSITE !

Josée Bouchard
Présidente de la FCSQ

Quelle année mouvementée nous avons vécue ! Après avoir attendu des mois un projet de loi qui devait modifier profondément la gouvernance scolaire, celui-ci est finalement tombé en décembre dernier. Ce fut véritablement un coup de massue, car le projet de loi n° 86 ne prévoyait rien de moins que l'abolition de la démocratie scolaire, un des piliers de notre système public d'éducation. Comme je l'ai souligné dans l'entrevue que j'ai accordée pour ce numéro, le débat qui a suivi a permis de démontrer la force de notre réseau et de créer de solides alliances, notamment avec nos collègues anglophones. Nous sortons grandis et solidaires de cette expérience.

Même si la menace d'abolition de la démocratie scolaire est maintenant derrière nous, nous ferons face à de nouveaux enjeux à l'automne puisqu'un autre projet de loi vient d'être déposé, le projet de loi n° 105, lequel réaffirme le principe de subsidiarité, mais en accordant aussi de nouveaux pouvoirs au ministre. Il ne faudrait pas que ceux-ci viennent annuler le premier principe qui semble au cœur de cette nouvelle mouture.

DES ÉLUS MOBILISÉS POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

Quoi qu'il en soit, il faut se réjouir que les consultations en commission parlementaire sur le projet de loi n° 86 aient permis au gouvernement de réaliser que les débats de structures nuisent à la mobilisation pour la réussite des élèves. C'est la grande leçon qu'a tirée le gouvernement de cet exercice et nous sommes fiers de la démonstration faite par les présidents des commissions scolaires, regroupés pour la plupart en région pour leur présentation, de l'importance d'avoir des élus mobilisés pour la réussite en partenariat avec leur milieu.

Nous allons évidemment répondre présents à l'invitation du ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, qui nous convie à un grand rendez-vous sur la réussite à l'automne, afin de discuter d'une politique nationale sur la réussite éducative. Bien sûr, la réussite est au cœur de l'engagement du réseau, mais nous poursuivons aussi notre réflexion à ce sujet. C'est dans cet esprit que dans le cadre de son assemblée générale, la FCSQ a organisé l'activité de réflexion et d'échanges *Des régions mobilisées pour la réussite des élèves*. Plusieurs pistes d'action intéressantes ont déjà émergé de cette activité, dont il est aussi question plus en détail dans ce numéro, et la réflexion se poursuit. Plus que jamais, les élus scolaires ont l'occasion de démontrer la force de leur engagement et le rôle central qu'ils exercent dans leur milieu pour la réussite des élèves. Et c'est ce que nous voulons continuer de faire.

FIN DES COMPRESSIONS

L'horizon semble aussi s'éclaircir au niveau budgétaire. L'impact important du milliard de dollars de compressions des six dernières années ne disparaîtra malheureusement pas du jour au lendemain, mais les prochaines années devraient être moins difficiles. Il était temps, car la situation budgétaire des commissions scolaires devenait vraiment critique; même le Vérificateur général l'a reconnue dans un rapport publié en février dernier ! Mais encore là, nous devrons être vigilants. Les premiers réinvestissements annoncés sont très modestes, et malgré les nombreuses interventions en commission parlementaire sur le projet de loi nº 86 pour dénoncer le trop grand nombre d'enveloppes ciblées, il semble que ce message n'ait pas été entendu par le gouvernement. Nous le répéterons.

Cette dernière année aura été aussi celle de la négociation nationale au terme de laquelle nous avons signé de nouvelles conventions collectives avec tous les employés. En cette fin d'année scolaire, j'en profite donc également pour souligner leur contribution essentielle à la réussite des élèves.

Je souhaite à tous de bonnes vacances !

PLUS QUE JAMAIS, LES ÉLUS SCOLAIRES ONT L'OCCASION DE DÉMONTRER LA FORCE DE LEUR ENGAGEMENT ET LE RÔLE CENTRAL QU'ILS EXERCENT DANS LEUR MILIEU POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES.

CARTOJEUNES
UN OUTIL AU SERVICE DE LA GOUVERNANCE SCOLAIRE AU SECONDAIRE

Michel Perron, professeur associé, Département des sciences humaines et sociales, Université du Québec à Chicoutimi et titulaire de la Chaire UQAC–Cégep de Jonquière sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes (VISAJ), et **Isabelle Morin**, chargée de projet à la Chaire VISAJ

Le 27 mai dernier, dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec, Michel Perron a prononcé une conférence intitulée *La mobilisation territoriale pour favoriser la persévérance et la réussite scolaires* devant les élus et les directions générales des commissions scolaires de toutes les régions du Québec. Il y a, entre autres, dressé un portrait de la situation québécoise en matière de persévérance scolaire et présenté la plateforme CartoJeunes. Le présent texte se veut un bref rappel ainsi qu'une exploration plus approfondie de certains éléments clés s'y rapportant.

D'importantes disparités territoriales dans les parcours scolaires des élèves du secondaire

Au Québec, les trois quarts (76 %) des élèves ayant commencé leurs études secondaires à l'automne 2007 ont obtenu un diplôme ou une qualification du secondaire au plus tard sept ans après. Mais le Québec n'est pas un bloc monolithique, bien loin de là. Cette proportion varie considérablement d'une région à l'autre, allant de 39 % dans le Nord-du-Québec jusqu'à 80 % dans la Chaudière-Appalaches (*voir la figure 1*). La situation est actuellement la plus favorable dans la Chaudière-Appalaches, le Saguenay – Lac-Saint-Jean, le Bas-Saint-Laurent, la Capitale-Nationale et le Centre-du-Québec, cinq régions limitrophes. Le bilan demeure toutefois préoccupant pour plusieurs territoires situés en périphérie : Nord-du-Québec, Côte-Nord et Abitibi-Témiscamingue.

Figure 1. Taux de diplomation et de qualification après 7 ans au secondaire, régions du Québec, cohorte de 2007, tous réseaux confondus, sexes réunis

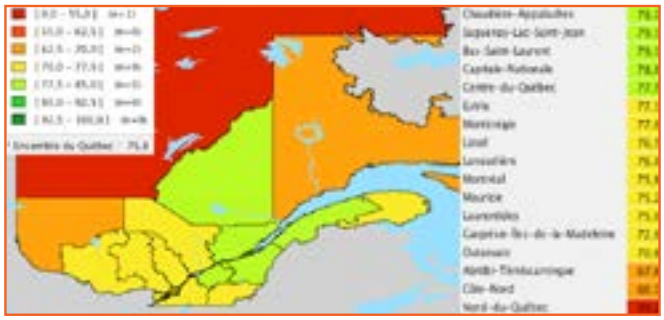

Source des données : ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, produit par la Chaire VISAJ avec la collaboration d'ÉCOBES – Recherche et transfert

Lorsqu'on détaille la diplomation et la qualification après 7 ans au secondaire selon le genre, deux éléments sautent aux yeux : les taux observables chez les filles sont globalement supérieurs à ceux des garçons d'une dizaine de points de pourcentage et le patron géographique de la persévérance scolaire n'est pas le même (*voir la figure 2*).

Figure 2. Taux de diplomation et de qualification après 7 ans au secondaire, régions du Québec, cohorte de 2007, tous réseaux confondus, selon le genre

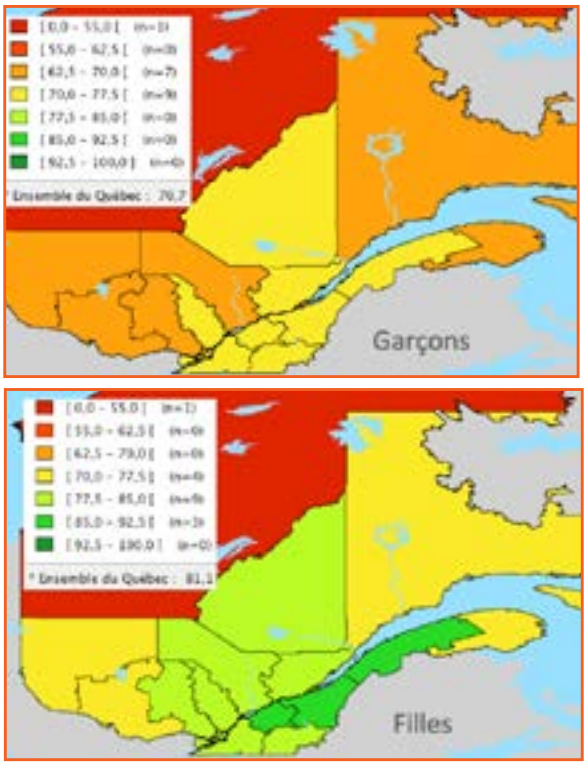

Source des données : ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, produit par la Chaire VISAJ avec la collaboration d'ÉCOBES – Recherche et transfert

Une étude plus approfondie des données selon le genre montre que l'écart entre le taux des filles et celui des garçons varie considérablement d'une région à l'autre, allant de 6, 7 et 8 points dans les régions de la Côte-Nord, de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, du Saguenay – Lac-Saint-Jean et du Nord-du-Québec au double (12 et 14 points) dans les Laurentides, dans le Bas-Saint-Laurent, à Laval et dans le Centre-du-Québec (*voir le tableau 1*).

Tableau 1. Écart dans les taux de diplomation et de qualification après 7 ans au secondaire entre les filles et les garçons, régions du Québec, cohorte de 2007, tous réseaux confondus

Région	Garçons (%)	Filles (%)	Écart (points de pourcentage)
Côte-Nord	63,6	70,0	6,4
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	69,4	76,5	7,1
Saguenay – Lac-Saint-Jean	75,5	82,9	7,4
Nord-du-Québec	35,5	43,3	7,9
Abitibi-Témiscamingue	63,4	72,2	8,8
Montréal	71,2	80,1	8,9
Outaouais	66,2	75,2	9,0
Estrie	72,4	82,0	9,6
Montérégie	71,7	82,3	10,6
Mauricie	69,9	80,7	10,8
Chaudière-Appalaches	74,2	85,1	10,9
Capitale-Nationale	72,6	83,6	11,1
Lanaudière	70,3	81,6	11,3
Laurentides	69,2	80,8	11,6
Bas-Saint-Laurent	73,4	85,2	11,8
Laval	69,7	83,7	14,0
Centre-du-Québec	70,9	85,2	14,3

Source des données : ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, produit par la Chaire VISAJ avec la collaboration d'ÉCOBES – Recherche et transfert

D'importants progrès ont été réalisés au Québec en matière de persévérance scolaire au cours des dernières années. En effet, le taux de diplomation et de qualification après 7 ans au secondaire a augmenté de 6 points de pourcentage entre la cohorte de 1998, qui présentait un taux de 70 %, et celle de 2007, qui affiche un taux de 76 %. Encore là cependant, d'importantes disparités spatiales sont observables entre les régions du Québec (*voir le tableau 2*). Les régions des Laurentides, de l'Outaouais, de Lanaudière et de Montréal ont fait des gains élevés (de 8 à 12 points de pourcentage) pendant cette période alors que les régions de la Capitale-Nationale, de la Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue n'ont presque pas progressé. Seule la région du Nord-du-Québec a vu son taux de diplomation baisser.

Tableau 2. Écart dans les taux de diplomation et de qualification après 7 ans au secondaire entre les cohortes de 1998 et 2007, régions du Québec, tous réseaux confondus, sexes réunis

Région	1998 (%)	2007 (%)	Écart (points de pourcentage)
Laurentides	63,2	75,0	11,8
Outaouais	62,0	70,6	8,6
Lanaudière	68,0	76,0	8,0
Montréal	68,1	75,6	7,5
Estrie	70,0	77,1	7,1
Montérégie	70,5	77,0	6,5
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	66,6	72,8	6,3
Laval	71,4	76,5	5,1
Bas-Saint-Laurent	74,2	79,1	4,9
Centre-du-Québec	73,1	77,9	4,8
Mauricie	71,3	75,2	3,8
Saguenay – Lac-Saint-Jean	75,4	79,1	3,8
Chaudière-Appalaches	76,9	79,7	2,8
Capitale-Nationale	75,9	78,0	2,1
Côte-Nord	65,0	66,7	1,7
Abitibi-Témiscamingue	67,4	67,6	0,2
Nord-du-Québec	45,7	39,2	-6,5

Source des données : ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, produit par la Chaire VISAJ avec la collaboration d'ÉCOBES – Recherche et transfert

Si l'on s'intéresse à d'autres indicateurs des parcours scolaires au secondaire comme la diplomation et la qualification après 5 ans au secondaire, les sorties sans diplôme (décrochage scolaire), l'accès à la formation professionnelle ou à la formation générale des adultes après 7 ans au secondaire, on remarque aussi d'importantes inégalités entre les régions québécoises. Et en forant les régions, on observe également des inégalités entre les MRC, entre les municipalités, entre les arrondissements.

Cette courte analyse des données du secondaire réalisée grâce à la plateforme CartoJeunes montre qu'il existe d'importantes disparités de persévérance scolaire au secondaire entre les régions du Québec, ce qui confirme la pertinence de poursuivre trois chantiers en matière de persévérance et de réussite scolaires au secondaire :

- la recherche portant sur les facteurs territoriaux de persévérance et de réussite scolaires;
- l'élaboration de solutions adaptées aux spécificités et au contexte particulier de chaque territoire;
- la mobilisation régionale des acteurs interordres et intersectoriels de la persévérance et de la réussite scolaires des jeunes.

La plateforme CartoJeunes a été développée en appui à ces chantiers.

Soutenir l'action des communautés

Plateforme Web de cartographie interactive disponible à tous sur cartojeunes.ca, CartoJeunes permet d'interroger un vaste entrepôt de données sur les jeunes québécois. Elle offre à l'internaute la possibilité de représenter, à l'aide de centaines de milliers de cartes, de tableaux et de graphiques, de nombreux indicateurs démographiques, culturels, socioéconomiques et scolaires selon divers découpages géographiques : province, régions administratives, MRC, municipalités et arrondissements. En dressant un portrait juste et précis des territoires et en mettant en lumière les disparités territoriales de scolarisation et de conditions de vie des jeunes, CartoJeunes constitue un outil de monitorage territorial utile à toutes les étapes d'une démarche locale, régionale ou nationale visant le développement, le mieux-être et l'épanouissement des jeunes, et ce, du diagnostic à l'évaluation (*voir le tableau 3*).

Tableau 3. Apport de CartoJeunes à chacune des étapes d'une démarche d'intervention

Étapes d'une démarche d'intervention	Apport de CartoJeunes
1 Diagnostic	Portrait des parcours scolaires et des conditions de vie des jeunes
2 Analyse	Identification des territoires et des élèves à risque, des atouts et des défis d'un territoire
3 Planification	Priorisation des milieux et des groupes de jeunes nécessitant des efforts particuliers
4 Mobilisation	Outil de sensibilisation aux fractures scolaires, aux inégalités sociales et aux problématiques territoriales
5 Pilotage	Suivi des indicateurs, rétroaction et ajustement de l'action
6 Évaluation	Pour un territoire donné, comparaison des résultats en amont et en aval

Trois portes d'entrée permettent à l'utilisateur d'accéder aux 107 indicateurs actuellement disponibles dans CartoJeunes :

1) parcours scolaires au secondaire;

2) parcours scolaires au collégial;

3) conditions de vie.

Les 15 indicateurs des parcours scolaires au secondaire portent sur la diplomation, le décrochage scolaire, l'accès à la formation professionnelle et à la formation des adultes. Les 15 indicateurs des parcours scolaires au collégial renseignent quant à eux sur la poursuite des études sans interruption entre le secondaire et le collégial, les étudiants admis conditionnellement, la moyenne au secondaire, la réussite des cours, la réinscription à un trimestre ultérieur et la diplomation. Finalement, les 77 indicateurs des conditions de vie s'intéressent à une diversité de dimensions : démographie, composition des familles, éducation, économie et emploi, logement, langues, mobilité et immigration.

Sur la plateforme CartoJeunes, les données sont disponibles selon plusieurs déclinaisons afin d'affiner les analyses : territoire (ensemble du Québec ou chacune des régions administratives), genre, réseau au secondaire, type de formation au collégial, période (cohorte de 1998 et suivantes). Des informations géographiques sont aussi rendues disponibles pour contextualiser la requête : routes, établissements scolaires, noms de lieux, etc. Enfin, la description détaillée de chaque indicateur est fournie et la méthodologie utilisée est clairement explicitée. Exploitant l'application Map4Decision d'Intelli3 spécialement adaptée au projet, CartoJeunes a été développé sous la direction de Michel Perron par la Chaire VISAJ et par ÉCOBES – Recherche et transfert. La plateforme a pu voir le jour grâce à la collaboration et au soutien du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, de la Fondation Lucie et André Chagnon et du Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies.

En plus de faciliter le travail des communautés territoriales durant toutes les étapes d'une démarche d'intervention visant la persévérance et la réussite scolaires de leurs jeunes, CartoJeunes fournit la matière première nécessaire à une meilleure compréhension des liens qui existent entre la réussite scolaire et le territoire : des données fiables, bien documentées et mises à jour annuellement.

Mieux comprendre comment le territoire peut avoir un impact sur la réussite des jeunes

Il y a plus de 20 ans, une étude,[1] réalisée par Suzanne Veillette, Michel Perron et leurs collaborateurs du Groupe ÉCOBES, soulignait pour la première fois d'importantes disparités géographiques et sociales en matière d'accès, de choix de programme et de réussite au collégial. Le lieu de résidence du jeune en 1re secondaire semblait alors déterminant, les jeunes des municipalités rurales et éloignées ainsi que ceux des quartiers urbains défavorisés étant désavantagés. On y apprenait par exemple que les garçons habitant les secteurs défavorisés de l'agglomération Chicoutimi-Jonquière avaient près de deux fois moins de chances d'accéder aux études collégiales que ceux des secteurs favorisés (43 % contre 81 %). Ces constats ont mené à la mise en place d'un vaste processus de mobilisation et de concertation intersectoriel et interordres au Saguenay – Lac-Saint-Jean autour de la question de la persévérance scolaire. Une instance régionale, le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS), a d'ailleurs été créée dans cette foulée pour être la gardienne du processus de mobilisation régionale. Depuis, la situation de la diplomation et de la persévérance scolaire s'est grandement améliorée dans la région. L'approche territoriale du Saguenay – Lac-Saint-Jean a d'ailleurs influencé les autres régions du Québec qui se sont toutes dotées depuis d'une telle instance régionale de concertation.

Au cours des dernières années, plusieurs études d'ici et d'ailleurs tendent à montrer une influence marquante du territoire sur le cheminement scolaire des jeunes[2]. Les caractéristiques sociales, économiques, géographiques et culturelles des communautés où vivent les jeunes constituent des déterminants de leur développement, de leur bien-être et de leur persévérance scolaire. On constate que les jeunes provenant de milieux défavorisés sont plus touchés par l'abandon scolaire et qu'ils risquent davantage de connaître des retards scolaires et des échecs répétés, d'éprouver diverses difficultés d'adaptation et de faire face à l'exclusion scolaire. Ainsi, les inégalités sociospatiales marquent les parcours scolaires des jeunes et conditionnent leurs chances de qualification.

Pour mieux expliquer les disparités territoriales afin de les enrayer, il s'avère donc essentiel d'explorer les liens qui existent entre la réussite scolaire et les différentes facettes du territoire dans lequel évoluent les élèves et les étudiants : type d'économie, scolarisation des adultes, sentiment d'appartenance, habitudes de concertation, niveau de mobilisation de la communauté, accessibilité des services, etc. En fournissant une foule de données territorialisées portant autant sur les conditions dans lesquelles vivent les jeunes que sur leurs parcours scolaires, CartoJeunes permet aux chercheurs et aux intervenants de pousser plus loin leur réflexion.

À vous de jouer !

Que vous soyez enseignant, conseiller pédagogique, gestionnaire, commissaire, analyste, chercheur ou professionnel, vous pouvez accéder à **CartoJeunes.ca** dès maintenant afin de produire une carte de votre région. Vous verrez, vous aurez rapidement l'élan d'en produire une seconde pour comparer les genres, croiser les indicateurs, suivre l'évolution dans le temps, forer par réseau…

1 VEILLETTE, S., PERRON, M., HÉBERT, G., MUNGER, C. et J. THIVIERGE. 1993. *Les disparités géographiques et sociales de l'accessibilité au collégial. Étude longitudinale au Saguenay — Lac-Saint-Jean*. Jonquière, Cégep de Jonquière, Groupe ÉCOBES, 163 pages.

2 Anderson, Leventhal et al., 2014; Caro, 2009; Chenoweth et Galliher, 2004; Crowder et South, 2003; Dupéré, Leventhal et al., 2010; Sastry et Pebley, 2010; Sirin, 2005

RÉUSSITE SCOLAIRE OU RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Par **Jean Jacques Demba,** *Ph. D., enseignant de didactique à l'ENS, chercheur au GRESHS, Libreville, chargé de cours à l'Université Laval et chercheur associé au CRIRES et* **Thérèse Laferrière,** *responsable du Réseau Périscope*

La réussite scolaire rattachée exclusivement à la performance scolaire, souvent associée aux notes et à l'obtention du diplôme à la fin d'un parcours de formation, peut être limitative pour mieux comprendre certains parcours scolaires et accompagner les élèves considérés en rupture avec l'institution scolaire. Parler de réussite éducative est une manière d'ouvrir un chantier sur la révision de la définition institutionnelle de la réussite scolaire en vue de répondre à certains enjeux sociaux et sociétaux actuels.

LA RÉUSSITE SCOLAIRE : UNE DÉFINITION INSTITUTIONNELLE ÉTROITE

La notion de réussite scolaire est associée à la conformité aux normes scolaires lesquelles mettent en exergue les notes, les résultats aux examens, le passage en classe supérieure et l'obtention des diplômes. Ainsi, elle induit l'élève à la performance pour obtenir des choses qui ne lui appartiennent pas au départ, des choses auxquelles il a parfois de la difficulté à produire du sens, à avoir du plaisir. L'expérience scolaire d'un jeune québécois que relate la chercheure Garakani (2016) est éloquente en ce sens. Il s'agit d'un élève inuit souvent absent et quand il est à l'école il est désintéressé des tâches scolaires en classe. En dépit de l'accompagnement de l'enseignant dans son apprentissage, il n'acquiert que très peu de savoirs et de savoir-faire scolaires. Hors du contexte scolaire, et plus spécifiquement dans sa famille, le même élève s'occupe de ses frères et sœurs, va à la chasse et à la pêche pour collecter la nourriture pour plusieurs maisons de sa communauté. Il fait preuve de leadership et est décisif. C'est tout un autre individu qu'on voit en classe. Cet élève est-il en réussite ou non ? Qu'est-ce qu'on considère comme succès dans cette expérience du jeune ? L'expérience de ce jeune inuit montre le caractère étroit de la définition institutionnelle de la réussite scolaire : faut-il étiqueter cet élève qui s'intéresse peu aux savoirs scolaires, qui se sent mal à l'école ou qui ne manifeste pas les compétences attendues en classe ?

Par ailleurs, à la performance scolaire s'ajoute le mérite, où la récompense est donnée à l'élève, et inversement la responsabilité lui incombe en partie de ne pas avoir réussi (Demba, 2016 ; Paquelin, 2016 ; Rousseau, 2016). Pensée de façon verticale (normes, rapports de pouvoir), la question de la réussite scolaire et plus globalement celle du rapport à l'apprentissage et à l'école soulèvent beaucoup de critiques, particulièrement de la part de ceux et celles qui sont concernés au premier chef, soit les élèves. En effet, autant au secondaire qu'au postsecondaire, les jeunes remettent en question la valeur et le sens de leur réussite, en remettant en cause le curriculum qui leur est imposé et surtout la façon imposée de l'apprendre. Ce n'est pas tant l'idée d'apprendre quelque chose qui pose problème, mais de l'apprendre de la même façon et d'être évalué de la même façon (Rousseau, 2016). Dans la même veine, le récit des jeunes entrepreneurs sortis des écoles québécoises est illustratif. Selon eux, ce qu'ils ont appris à l'école n'a pas été suffisant pour leur permettre de s'épanouir. Ils ne rejettent pas l'école, mais constatent qu'il leur manque la réussite éducative (De Courcy, 2016).

LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE : UN CHANTIER PROMOTEUR DES ENJEUX SOCIAUX ET SOCIÉTAUX ACTUELS

Cette expression, plus large, comprend le développement du plein potentiel du jeune qui n'exclut pas la réussite scolaire. Autrement dit, elle englobe l'intégration de savoirs académiques, l'acquisition d'attitudes et de valeurs utiles au fonctionnement en société, le développement des compétences nécessaires à l'insertion professionnelle et la réussite d'objectifs personnels (autonomie, bien-être, mobilité sociale, etc.). (Demba, 2016; Rousseau, 2016).

Les participants du premier colloque du réseau PÉRISCOPE, tenu dans le cadre du congrès de l'ACFAS en mai 2016, ont conclu qu'il s'imposait de revisiter la notion de réussite scolaire afin de mieux comprendre les parcours scolaires des jeunes, les accompagner dans leurs apprentissages, donner du sens à ces apprentissages et favoriser la réussite éducative.

En suivant ce lien, vous trouverez les références ci-dessus mentionnées. La documentation s'enrichira au cours de l'été en vue de tenir un tel chantier à l'automne, et de manière harmonisée avec la consultation sur la réussite éducative qui s'annonce. À cet automne !

QUELQUES DÉFINITIONS SUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE ET LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Ce que dit le CRÉPAS

Source : www.crepas.qc.ca/69-quelques_definitions

Réussite scolaire

La réussite scolaire est synonyme d'achèvement avec succès d'un parcours scolaire (atteinte d'objectifs d'apprentissage et maîtrise des savoirs). Les résultats scolaires et l'obtention d'une reconnaissance des acquis (diplôme, certificat, attestation d'études, etc.) sont des indicateurs de réussite scolaire. Ce terme est donc porteur d'une idée de rendement et de performance.

Réussite éducative

La réussite éducative est beaucoup plus vaste que la réussite scolaire. Ce concept concerne à la fois l'instruction (intégration de savoirs académiques), la socialisation (acquisition de savoirs, valeurs, attitudes et comportements utiles au fonctionnement en société) et la qualification (préparation à l'insertion professionnelle). La réalisation de son plein potentiel et l'atteinte de buts personnels fixés par l'étudiant-e sont aussi des dimensions importantes de ce concept.

Ce que dit l'INSTITUT FRANÇAIS DE L'ÉDUCATION

Source : observatoire-reussite-educative.fr/problematiques/reussite-scolaire-reussite-educative/rapports-dossiers/reussite-educative-reussite-scolaire-1/dossier-veille-analyse

Que recouvre ce concept de réussite éducative ? Une recherche systématique sur le titre des rapports ou documents de recherche amène aux premières conclusions suivantes : son usage est d'abord institutionnel; la réussite éducative est une immense enveloppe à l'intérieur de laquelle on insère quasiment toutes les problématiques liées à l'éducation, la scolarité, la socialisation des enfants et des jeunes.

1. Selon Annie Feyfant - Institut français de l'éducation – ENS de Lyon (février 2014), *« Comme état, on pourrait avancer que la réussite éducative, c'est ce à quoi parvient un enfant ou un adolescent au terme d'une période donnée, au cours de laquelle il a été soumis à une action éducative, et qui se caractérise par :*
   - *un bien-être physique et psychique,*
   - *une énergie disponible pour apprendre et pour entreprendre,*
   - *une capacité à utiliser pertinemment le langage et à entrer en relation,*
   - *une conscience acquise de ce que l'école peut lui apporter et de ce qu'il peut en attendre,*
   - *une ouverture d'esprit à son entourage et au monde.*

   C'est aussi le but que ses éducateurs ont atteint dans le travail avec lui.
2. Selon Glasman (2007) « *Comme processus, la réussite éducative est l'ensemble des initiatives prises et des actions mises en œuvre par ses parents, par son entourage ou par des professionnels pour permettre à l'enfant ou à l'adolescent de se rapprocher et d'atteindre cet état, et la progressive appropriation par l'intéressé de ce qui lui est fourni* ».

De ces deux définitions, la première est utilisée dans les déclarations d'intention institutionnelles alors que la deuxième est couramment employée dans les documents décrivant, analysant et évaluant les dispositifs. C'est ainsi que l'on parle de « travail engagé par la réussite éducative », « des attentes des enseignants envers la réussite éducative », « d'une rencontre de la réussite éducative avec un père de famille ».

Ce que dit le CENTRE DE TRANSFERT SUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DU QUÉBEC (CTREQ)

Source : texte pour le Cadre de référence du CTREQ par Pierre Potvin 30-04-10, version courte
www.gare.cree-inter.net/sites/default/files/Cadre%20CTREQ-%20Texte%20%20r%C3%A9ussite%20%C3%A9ducative.pdf

La réussite éducative

Le CTREQ est né à la suite de l'initiative de chercheurs du Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES). Ces deux organismes utilisent deux concepts différents : la réussite scolaire et la réussite éducative. Lorsqu'on aborde le concept de réussite éducative, on est confronté à de multiples visions et définitions qu'il n'est pas simple à clarifier. Contrairement au concept de réussite scolaire, qui est précis, le concept de réussite éducative est plus « nébuleux » comme le mentionne le sociologue de l'éducation Philippe Perenoud et variera selon ceux qui le définissent, selon qu'ils sont dans le système de l'éducation ou dans un organisme de santé ou communautaire, etc.

Qu'est-ce que l'éducation

De façon générale, l'éducation se définit comme le développement harmonieux et dynamique chez l'être humain de l'ensemble de ses potentialités (affectives, morales, intellectuelles, physiques, spirituelles, etc.); le développement du sens de l'autonomie, de la responsabilité, de la décision, des valeurs humaines et du bonheur chez la personne.

Qu'est-ce que la réussite scolaire

Une définition scientifique de la réussite scolaire serait l'atteinte d'objectifs d'apprentissage liés à la maîtrise des savoirs propres à chaque étape du cheminement scolaire parcouru par l'élève et, ultimement, l'obtention d'un diplôme ou l'intégration du marché du travail. (Deniger, 2004).

Qu'est-ce que la réussite éducative

On peut définir la réussite éducative comme une visée du développement total ou global des jeunes : soit au niveau physique, intellectuel, affectif, social, moral (spirituel). Viser le bien-être, ou l'accomplissement de soi, le bonheur. Selon les systèmes ou les acteurs impliqués en éducation, l'on retrouve divers accents à la réussite éducative, à savoir, la réussite éducative scolaire, familiale et périscolaire (Potvin, 2010).

La réussite éducative « scolaire » met l'accent sur la mission de l'école. Selon le MELS (2006) l'école québécoise a pour missions : d'instruire dans un monde du savoir par la construction du savoir et le développement des capacités intellectuelles, de socialiser dans un monde pluraliste en favorisant l'apprentissage du savoir à vivre ensemble, l'apprentissage de l'autonomie, mais aussi de la solidarité, le développement socioaffectif, le développement des valeurs à la base de la démocratie et le soutien à devenir un citoyen responsable, de qualifier dans un monde en changement en favorisant à ce que le jeune quitte l'école avec un diplôme selon ses aspirations et son potentiel et en assurant le passage à d'autres paliers du système éducatif. La réussite éducative familiale offre à ses enfants un milieu de vie sécurisant et chaleureux; une relation parent-enfant de style démocratique et le développement de valeurs humaines et religieuses de son choix. La réussite éducative extrascolaire ou périscolaire vise à favoriser les deux autres types de réussite par le soutien, la collaboration au domaine de santé, de loisirs et de culture au développement de la citoyenneté.

Conclusion

La réussite éducative n'est pas un concept aussi précis à définir que la réussite scolaire qui elle peut se référer à des normes externes précises. Ce concept de réussite éducative fait partie du domaine de l'éducation qui concerne le développement harmonieux et dynamique chez l'être humain de l'ensemble de ses potentialités (affectives, morales, intellectuelles, physiques, spirituelles, etc.). On y ajoute un élément important qui est le développement d'un futur citoyen responsable, prônant des valeurs démocratiques. Par la grande variété des définitions de ce qu'on entend par la réussite éducative, on se rend compte que la définition prendra les orientations dictées par les jeunes visés, par les organismes et les acteurs qui la définissent. Là où la définition de la réussite éducative se précise et devient plus opérationnelle et donc possiblement mesurable, c'est celle appliquée en milieu scolaire et adoptée par le MELS, à savoir, une définition liée à la mission même de l'école québécoise d'instruire, de socialiser, de qualifier et de contribuer à développer un citoyen responsable.

Activité de réflexion et d'échanges dans le cadre de la 69e Assemblée générale de la FCSQ

DES RÉGIONS MOBILISÉES POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

Malgré le contexte difficile de la dernière année, avec la remise en cause de la démocratie scolaire concrétisée par le dépôt du projet de loi nº 86, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires, les élus scolaires sont toujours demeurés motivés et mobilisés pour la réussite. C'est pourquoi la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) avait pris la décision d'organiser une activité de réflexion et d'échanges sur cette question dans le cadre de sa 69e Assemblée générale en mai dernier.

Près de 300 personnes, en majorité des élus scolaires, ont répondu à l'invitation de la Fédération, tout comme le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Sébastien Proulx, qui a prononcé l'allocution d'ouverture de l'événement. Comme il avait annoncé deux semaines plus tôt qu'il mettait de côté ce qu'il a lui-même qualifié de « distraction », en parlant du débat sur la gouvernance, pour se concentrer sur la réussite des élèves, le ministre a été chaudement accueilli par les participants.

RENDEZ-VOUS À L'AUTOMNE

L'allocution du ministre se voulait rassembleuse. Il a réitéré son invitation aux partenaires du réseau de l'éducation à participer à un rendez-vous à l'automne pour jeter les bases d'une politique gouvernementale sur la réussite éducative et il en a profité pour énumérer quelques pistes de réflexion. Pour le ministre Proulx, cette politique devrait permettre de développer un milieu de vie propice à l'apprentissage et à la réussite, de développer le plein potentiel de tous les élèves, d'améliorer l'alphabétisation et de mobiliser tous les acteurs et les partenaires de l'éducation autour de la réussite.

La présidente de la FCSQ, Josée Bouchard, a assuré le ministre de la pleine collaboration des élus scolaires qui poursuivent le travail sur la réussite des élèves en continu, la réussite étant la motivation à la base de leur engagement en politique scolaire. L'activité de réflexion et d'échanges *Des régions mobilisées pour la réussite des élèves* s'inscrivait d'ailleurs dans la suite des assises régionales sur la persévérance scolaire de 2008 et du *Sommet sur l'éducation publique* de 2012, à l'issue duquel la FCSQ a proposé au gouvernement une plateforme pour l'élaboration d'une politique nationale en éducation publique.

Afin d'engager la réflexion, la FCSQ avait invité Michel Perron, titulaire de la *Chaire UQAC - Cégep de Jonquière sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes (VISAJ)*, a prononcé une conférence sur la mobilisation

territoriale pour favoriser la persévérance et la réussite scolaires. Le professeur a présenté aux participants CartoJeunes, un outil développé par la Chaire VISAJ, afin d'identifier les inégalités territoriales en matière de persévérance scolaire, car le résultat de ses recherches démontre que la persévérance scolaire, en plus d'être liée à des déterminants individuels et scolaires, est liée aux caractéristiques des territoires (voir autre texte pour plus de détails).

Allocution d'ouverture de la présidente de la FCSQ, Josée Bouchard

PISTES D'ACTION RÉGIONALES POUR LA RÉUSSITE

Les participants se sont ensuite réunis en atelier, par régions, afin d'identifier de nouvelles pistes d'action à réaliser, à bonifier ou à consolider pour favoriser la réussite des élèves en fonction de leurs réalités et de leurs besoins. Chaque région devait identifier deux pistes d'action prioritaires en plus de se prononcer sur les éléments que devrait contenir l'éventuelle politique gouvernementale sur la réussite éducative.

Le retour en plénière a révélé que la présentation de Michel Perron a eu un grand impact sur les participants puisque plusieurs régions ont retenu comme piste d'action prioritaire l'organisation d'une activité régionale de mobilisation pour poursuivre la réflexion sur ce thème avec leurs partenaires. La FCSQ entend d'ailleurs accompagner les commissions scolaires dans cette démarche.

L'activité *Des régions mobilisées pour la réussite des élèves* s'est tenue en lieu et place du gala des *Prix d'excellence de la FCSQ*, annulé en raison du contexte politique. Habituée d'avoir la présence d'élèves à ses événements, qui assurent habituellement les prestations artistiques de la soirée, la Fédération s'est associée au Réseau Écoles Médias. Une dizaine d'élèves de la polyvalente de Thetford Mines, de la Commission scolaire des Appalaches, ont ainsi participé à l'événement en

Animateur de la soirée, Marc St-Pierre

tant qu'apprentis-journalistes. Ils ont notamment réalisé un *vox pop* sur leur vision de la réussite des élèves parmi les participants qui, par la suite, a été présenté à tous au cours de la soirée.

La présidente de la FCSQ s'est montrée très satisfaite de l'événement. Josée Bouchard considère que la force de l'engagement des élus scolaires en a fait un succès et elle est convaincue de l'apport essentiel de ceux-ci dans la mobilisation pour la réussite des élèves. C'est un rendez-vous à l'automne !

Conférence offerte par Michel Perron, *La mobilisation territoriale pour favoriser la persévérance et la réussite scolaires*

INSTANCES RÉGIONALES DE CONCERTATION SUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DU QUÉBEC

L'INSTANCE RÉGIONALE DE CONCERTATION EN PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

UN ACTEUR ENGAGÉ DANS VOS COLLECTIVITÉS POUR L'AMÉLIORATION DE LA DIPLOMATION DES JEUNES

Andrée Mayer-Périard

Directrice générale de Réseau réussite Montréal pour le Réseau des instances régionales de concertation sur la persévérance et la réussite scolaire du Québec

Présentes à travers le Québec, les instances régionales de concertation (IRC) sur la persévérance scolaire et la réussite éducative du Québec s'activent depuis 20 ans à engager les collectivités dans la persévérance scolaire des jeunes. Elles ont ainsi développé une expertise reconnue en mobilisation des forces vives régionales et locales en faveur de la persévérance scolaire des jeunes. Le récent investissement de 12,8 millions de dollars du gouvernement du Québec visant à soutenir les actions des IRC constitue une reconnaissance de l'importance de leur travail dans la réussite des jeunes ainsi que de leur contribution à l'atteinte des cibles ministérielles de diplomation.

QU'EST-CE QU'UNE IRC ?

Une instance régionale de concertation sur la persévérance scolaire et la réussite éducative est un ensemble de partenaires régionaux, intersectoriels et interordres, qui souhaitent œuvrer de façon concertée à la persévérance scolaire des jeunes de leur territoire. Bien que la composition des partenaires ainsi que les plans d'action diffèrent selon les régions, les 17 IRC du Québec poursuivent un même objectif : contribuer à la persévérance scolaire et à la réussite éducative des jeunes par la mobilisation des acteurs ainsi que par le développement d'initiatives concertées favorisant la mise en place de facteurs de protection autour des jeunes et de leur famille. Ainsi, les IRC participent activement, en complicité avec des partenaires, à accroître les taux de diplomation et de qualification des jeunes de leur territoire.

Bien que poursuivant le même but, les plans d'action de chaque IRC sont différents, s'adaptant à la réalité territoriale et contextuelle de chaque région. Cependant, les IRC se rejoignent sur leurs principaux axes d'intervention :

1. La mobilisation
2. La sensibilisation
3. L'accompagnement
4. La diffusion et le transfert de connaissances
5. L'évaluation

On retrouve au sein des IRC des représentants des différents secteurs devant se mobiliser pour améliorer la réussite et la persévérance scolaires. Ainsi, partout, les commissions scolaires contribuent à la définition des orientations et à la mise en œuvre des actions. Les commissions scolaires sont donc parties prenantes du déploiement des IRC et des alliées de premier plan.

12,8 MILLIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC : UN INVESTISSEMENT ACCLAMÉ

En 2015, les IRC ont été fortement ébranlées par les fermetures successives des directions régionales du ministère de l'Éducation, des conférences régionales des élus, des forums jeunesse ainsi que par la non-reconduction de Réunir Réussir, partenariat entre le gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC). Toutes ces organisations constituaient des partenaires majeurs pour le déploiement des plans d'action des IRC à travers le Québec.

À ces fermetures s'est ajouté un sixième cycle de compressions budgétaires importantes dans les commissions scolaires. Malgré un fonds transitoire accordé par la FLAC pour soutenir leur réorganisation, ce contexte difficile compromettait la capacité des IRC à poursuivre leur mobilisation. Plusieurs d'entre elles envisageaient même une fermeture complète, à l'instar des IRC de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Capitale-Nationale, qui ont été contraintes de mettre fin à leurs activités au cours de l'été 2015.

Dans ce contexte des plus ardus, l'annonce de l'investissement du gouvernement du Québec constitue un appel d'air : de manière générale, il permet aux IRC de poursuivre leurs activités et il a rendu possible la reprise des travaux dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Capitale-Nationale.

UN DÉPLOIEMENT EN DEUX VOLETS

Le montant accordé globalement aux IRC par le gouvernement concerne l'année 2016-2017. Il soutiendra la mise en œuvre de deux principaux volets :

1. Les plans d'action des IRC
2. La mise en œuvre d'une mesure spéciale dédiée à la lecture.

Volet 1 : soutien aux plans d'action des IRC

Du montant de 12,8 millions qui est accordé, ce sont 6,8 millions de dollars qui soutiendront les plans d'action des IRC, plans que chaque instance a présentés individuellement au gouvernement. Ces plans comportent la mise en œuvre d'actions s'inscrivant dans les cinq axes d'intervention mentionnés plus tôt et visent la mise en place de pratiques favorisant la persévérance scolaire des jeunes de leur territoire. Parmi les stratégies mises en œuvre, notons :

- accroître la mobilisation et la concertation de leurs partenaires par l'animation de rencontres de travail;
- favoriser le transfert de connaissances par la tenue de conférences;
- déployer des mesures de conciliation études-travail;
- diffuser des campagnes de sensibilisation telles les Journées de la persévérance scolaire;
- développer des états de situation pertinents à l'action en persévérance scolaire;
- appuyer la mise en œuvre d'actions locales, etc.

Volet 2 : Le soutien à une mesure dédiée à la lecture

Les six millions restants seront dédiés à la mise en place d'une mesure entourant la lecture. Les IRC seront responsables de mobiliser leurs partenaires autour de trois objectifs :

- favoriser l'éveil à la lecture et susciter l'intérêt pour la lecture chez les 0-9 ans;
- accroître et maintenir l'intérêt pour la lecture chez les jeunes de 10 à 20 ans;
- renforcer les habiletés parentales en lecture et rehausser les compétences en lecture et en écriture pour les parents peu scolarisés.

Les modalités associées à cette mesure font présentement l'objet de discussions entre le gouvernement et les IRC. Toutefois, certains éléments se dégagent déjà : par exemple, la mise en œuvre de cette mesure devra se faire dans un esprit de complémentarité avec les commissions scolaires et prendre pour assise un écosystème formé de la famille, de l'école, du centre d'éducation des adultes et de la communauté.

POUR EN SAVOIR PLUS

Chacune des régions du Québec étant unique, chacune des IRC l'est aussi. Si vous souhaitez en connaître davantage sur l'IRC de votre territoire, nous vous invitons à consulter www.perseverancescolaire.com.

Enseignants d'Allô prof au centre de Saguenay
Crédit photo : Canopée

ALLÔ PROF A 20 ANS

COMMENT JE PEUX T'AIDER ?

Marc-Antoine Tanguay
Directeur des communications, Allô prof
matanguay@alloprof.qc.ca

Septembre 1996, la sonnerie du téléphone retentit pour la première fois dans ce nouvel organisme, créé pour donner ou redonner envie aux jeunes d'apprendre et de rester sur les bancs d'école. « Allô prof bonsoir, ici Sandrine, comment puis-je t'aider ? »

C'était il y a vingt ans. Si ses fondateurs, ses premiers enseignants ont pris quelques rides (si peu !), l'organisme, lui, est toujours aussi jeune et dynamique; incapable de vieillir grâce au puissant élixir que sont les élèves, ainsi que les nouvelles technologies et leur évolution.

Le carburant propre, renouvelable et sans émission de CO2 qui alimente l'inépuisable énergie de l'équipe Allô prof : les 360 000 élèves québécois qui, cette année, se sont tournés vers nous, ont fait des efforts pour surmonter une difficulté scolaire. Rien ne les y obligeait, sinon le désir de réussir, d'être meilleurs. Qui a dit que les jeunes sont passifs et croient que tout leur est dû ? Allô prof détient l'exacte, mathématique et irréfutable preuve du contraire avec ces données de fréquentation des quelque 7000 contenus et services qu'il met à leur disposition.

On peine à imaginer, au vu de l'ampleur de l'aide qu'Allô prof apporte aujourd'hui, à quel point ses premières années furent modestes. Comment et pourquoi a-t-on eu cette idée de mettre sur pied un service de soutien scolaire à distance où œuvrent d'authentiques enseignants ? La motivation première : des taux alarmants de décrochage scolaire, avec 25 % des jeunes de moins de vingt ans qui laissaient l'école sans diplôme ni qualification au début des années 90. Postulat de base : on peut maintenir ou redonner le goût de l'école à une partie de ces jeunes avec de l'accompagnement scolaire individualisé et professionnel. La révolution : ce sont ces jeunes eux-mêmes qui vont décider quand demander de l'aide !

En 1996 naissait Allô prof, un service de soutien scolaire professionnel et gratuit pour les élèves du Québec et leurs parents. À l'époque, son action était offerte

exclusivement au téléphone. Des enseignants se rendaient dans des centres téléphoniques et répondaient, du lundi au jeudi de 17 h à 20 h, aux mille et une questions que tout élève ou parent d'élève ayant accès à une ligne téléphonique pouvait poser. L'ambition de sa mission – soutenir tous les élèves et leurs parents – et les modestes moyens pour y parvenir – quelques lignes téléphoniques – font aujourd'hui sourire. Mais la flamme était allumée. Et les années subséquentes ont amené toute la matière voulue pour en faire un feu durable et lumineux.

ANNÉES 2000 ET LE VIRAGE TECHNOLOGIQUE

Il ne faut que quelques soirées à un enseignant nouvellement à l'emploi d'Allô prof pour comprendre une chose fondamentale. Les élèves posent généralement les mêmes questions. Les mêmes notions et le développement des mêmes mécanismes cognitifs posent les mêmes défis aujourd'hui qu'autrefois. C'est en prenant conscience, soir après soir, de cette inéluctable réalité et en observant la popularité croissante des TI auprès des jeunes que l'équipe Allô prof a décidé de faire emprunter à l'organisme le chemin du numérique.

Si l'on offre à l'élève l'accès à des ressources pertinentes gratuites, disponibles de partout et en tout temps, qui l'aident à résoudre sa difficulté, le plus probable est qu'il y trouvera son compte sans que soit nécessaire l'intervention personnalisée d'un enseignant.

Et c'est le cas. En 2015-2016, 99 % des accompagnements réalisés par Allô prof l'ont été de cette manière, libérant une bonne partie du temps des enseignants pour des interventions auprès d'élèves vivant des difficultés scolaires plus importantes.

Bibliothèque virtuelle, vidéos, exercices, forums, cyberclasses, jeux… chaque création amène cette réponse étonnante de la part des apprenants : ils l'attendaient ! Les jeunes ne sont jamais surpris de retrouver le scolaire dans les environnements virtuels qu'ils fréquentent. C'est, au contraire, une frustration pour eux de ne pouvoir, au moins sporadiquement, y échanger sur un problème scolaire ou trouver l'information qui leur permet de le surmonter.

L'ÉLÈVE AU CŒUR DE L'ÉVOLUTION DES SERVICES

Réaction étonnante… ou pas. C'est le moment de faire un grand aveu : chez Allô prof, on triche. Depuis vingt ans. Depuis les tout débuts, on connaît à l'avance les réponses à l'examen des développements. Ce sont nos utilisateurs qui nous les donnent. Ainsi, rien n'a été créé qui n'ait été demandé à répétition par des élèves (ou quelquefois leurs parents). Les jeunes excellent à dire ce qu'ils souhaitent avoir. « Je veux poser mes questions par texto ! » « Faites des vidéos ! » « Faites plus de jeux ! » « Avez-vous des examens de pratique ? » « Vous devriez rester ouverts après 20 h et la fin de semaine ! » Bon, nous ne pouvons pas répondre positivement à toutes ces demandes… mais presque.

La chance inouïe que nous avons d'être en communication constante avec des dizaines de milliers d'entre eux nous inspire, nous pousse à poursuivre le développement des services et à leur imprimer une pratique résolument orientée vers nos « clients », les élèves. Jamais de jugement, le sourire dans la voix, le plus

Inauguration le 18 avril 2016 du Centre Allô prof en sciences de Saguenay : Étienne Jacques, chef des opérations, Métal primaire, Rio Tinto Aluminium, Sandrine Faust, directrice générale d'Allô prof, Philippe Couillard, premier ministre du Québec, Joanne Allard, directrice de l'école secondaire Charles-Gravel, Antonin Simard, président de la C. s. des Rives-du-Saguenay et Serge Simard, député de Dubuc

Crédit photo : Canopée

Enseignants d'Allô prof au centre de Montréal
Crédit photo: Media Studio

de ludisme possible dans les contenus numériques : la base de la pratique pédagogique chez Allô prof est de décomplexer l'élève ou le parent. Nous nous attardons à surmonter les difficultés à partir de ce que l'apprenant sait; pas à partir de ce qu'il devrait savoir. Et c'est ainsi que nous nous percevons comme cet arrêt sporadique que l'élève fait pour remettre les choses en place, et ensuite reprendre l'autoroute de la classe.

L'INDISPENSABLE MILIEU SCOLAIRE

> Question quiz : quelle est la réaction la plus fréquente d'un élève à la fin d'une conversation avec un enseignant d'Allô prof ?
>
> - Ah ! ce n'est pas plus compliqué que ça ?

Neuf fois sur dix, que l'élève ait commencé l'appel en larmes ou par le sublime « Je ne comprends rien ! », il réalise qu'il imaginait sa difficulté bien plus grande qu'elle ne l'était en réalité. Neuf fois sur dix, il ne manquait que ça, ce presque rien du tout qui enferme l'apprenant dans le doute et l'approximation. Ce petit pas, Allô prof l'aura fait franchir plus de 15 millions de fois cette année. Pourquoi au fond ? Pour que l'élève entre le lendemain en classe la tête haute, confiant de pouvoir apprendre de nouvelles notions parce qu'il a su maîtriser celles vues la veille.

Nos interventions se font ainsi en parfaite complémentarité du travail mené au quotidien par les enseignants, les professionnels, les directions des écoles, le personnel et les directions des commissions scolaires de partout au Québec. Pour métaphoriser l'image du milieu hospitalier, nous sommes les urgentologues qui réglons les soucis du moment. Vous êtes les médecins de famille, les équipes médicales qui, de longue haleine, prenez en charge la santé globale du patient. Revenons à l'éducation. Ensemble, nous aidons l'élève à être meilleur, plus responsable et prêt à relever les défis de la vie professionnelle qui l'attend. Les données sur la diplomation montrent que nous allons dans la bonne direction.

Le milieu scolaire est l'allié de la première heure d'Allô prof. Outre la place que prennent la FCSQ, l'ACSQ, la FQDE, l'ADIGECS et la CSDM au sein du conseil d'administration d'Allô prof, les différentes institutions de l'éducation jouent un rôle historique dans la promotion des services Allô prof auprès de leurs membres, des élèves et des parents. Allant de la définition des orientations de l'organisme à son rayonnement, les acteurs scolaires ont une part incalculable du succès d'Allô prof et leurs retombées sur la réussite et la persévérance des élèves.

Ces échanges sont multiples. Nombre des jeunes enseignants œuvrant chez Allô prof y trouvent un complément de revenu et y développent une expertise qui contribue à parfaire leur chemin dans la profession. Des enseignants et intervenants de divers milieux puisent dans nos contenus numériques pour préparer leur cours. On pense ici, entre autres, à ce témoignage d'enseignants qui travaillent à l'hôpital avec des jeunes vivant de longues hospitalisations.

On terminera sur une note de gratitude on ne peut plus méritée. Les commissions scolaires sont pour Allô prof des facilitatrices à bien des niveaux. De la contribution aux tournées promotionnelles des services dans les écoles (plus d'une vingtaine de commissions scolaires l'ont déjà fait) à l'hébergement des centres de Québec (Commission scolaire de la Capitale) et de Saguenay (Commission scolaire des Rives-du-Saguenay), en passant par les nombreux projets pilotes menés avec la Commission scolaire de Montréal, la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île ou la Commission scolaire des Premières-Seigneuries, ou l'ensemble du soutien logistique apporté par la FCSQ, il n'y a guère qu'un mot qui puisse résumer la reconnaissance par l'équipe Allô prof de cette contribution des vingt dernières années : merci !

Première photo :
enseignants d'Allô prof au centre de Montréal

Deuxième photo :
enseignant d'Allô prof au centre de Montréal

Troisième photo :
Sandrine Faust, directrice générale, avec des enseignants au centre de Montréal

Crédit photo : Media Studio

DOSSIER GOUVERNANCE
Des leçons à tirer ?

Le dépôt du projet de loi nº 105 par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le 9 juin dernier, vient clore définitivement le chapitre de l'abolition de la démocratie scolaire telle que l'avait envisagée le gouvernement avec le projet de loi nº 86 déposé en décembre 2015. Après des mois d'incertitude pour le réseau scolaire, et après plusieurs semaines de consultations en commission parlementaire qui en ont révélé les grandes lacunes, le projet de loi est mort au feuilleton. Mais y a-t-il des leçons à tirer de cette expérience ? Le *Savoir* s'entretient avec la présidente de la FCSQ, Josée Bouchard.

***Savoir* : Mme Bouchard, lors du congrès de la FCSQ, il y a un an, le ministre de l'Éducation de l'époque, François Blais, a affirmé devant des centaines d'élus scolaires qu'il n'y aurait plus d'élections scolaires. Un an plus tard, Sébastien Proulx, qui est désormais ministre de l'Éducation, déclare que le gouvernement a fait le choix de s'éloigner des distractions que sont les chicanes de structures et convie les élus à un rendez-vous sur la réussite. Que s'est-il passé entre les deux ? Qu'est-ce qui a été le plus déterminant dans le changement de ton du gouvernement selon vous ?**

J. Bouchard : C'est vraiment l'expression de la force d'un réseau qui s'est mobilisé. Et je pense que le fait que le réseau de l'éducation soit gouverné par des élus a aussi fait une différence, surtout si l'on compare avec ce qui s'est passé dans le réseau de la santé qui s'est aussi vu imposer un projet de loi sans consultations préalables. Mais en éducation, nous avons la force d'un réseau qui est fédéré, avec des élus qui sont les représentants de leur population. Nous avons fait la démonstration que lorsqu'on est organisé, avec un plan, et qu'on ne se laisse pas intimider, on peut y arriver. Et je l'ai répété toute l'année : tout est possible en politique ! Tout est possible en politique lorsqu'on se donne un plan de match et qu'on le suit, et c'est exactement ce que nous avons fait. Par exemple, en ralliant des gens qui n'étaient pas nécessairement près de nous, comme les groupes de femmes. Nous avons utilisé l'argument de la parité, car on sait que c'est un enjeu en politique. On a de la difficulté à atteindre la parité entre les hommes et les femmes au municipal, au provincial et au fédéral alors qu'on l'a déjà atteint au scolaire. Nous sommes allés vers les groupes de femmes et elles ont dit oui. Cela a été un des éléments de notre plan de match, tout comme la solide alliance avec nos collègues anglophones pour le maintien de la démocratie scolaire. Encore là, c'est un travail de terrain où nous sommes allés à la rencontre de nos collègues du reste du Canada. Cet appui que nous avons reçu de toutes les provinces a aussi pesé dans la balance.

Crédit photo : Clément Allard

Tout comme le puissant travail terrain des présidents des commissions scolaires. On ne peut pas gagner une bataille comme celle-là si l'on ne se colle pas au terrain. C'est essentiel. Les présidents sont allés à la rencontre de leurs partenaires habituels dans leur localité, maires, députés, présidents de chambre de commerce, et ont sollicité leur appui et ça a donné des résultats. Car dans le plan de match on proposait aussi des solutions. Le point de départ était le taux de participation aux élections scolaires qui était l'argument de base du gouvernement pour justifier l'abolition des élections scolaires. On a fait valoir qu'il était possible d'améliorer le taux de participation aux élections scolaires en jumelant le scrutin au municipal, comme cela se fait dans les autres provinces canadiennes et aux États-Unis. Nos alliés ont épousé cet argument-là, tout comme l'option du vote électronique, etc., et cela a été majeur. Dans notre propre réseau, il ne faut pas passer sous silence non plus l'appui des syndicats, ils nous ont tous appuyés, malgré le contexte de négociation. On a su faire la part des choses et respecter les rôles de chacun.

Voir la vidéo d'élus scolaires qui se sont exprimés sur les dispositions du projet de loi nº 86.

Conférence de presse pour le maintien de la démocratie scolaire avec la présidente de la FCSQ, Josée Bouchard, le président de l'ACSAQ, David C. D'Aoust, le président de la FNCSF, Robert Maddix et le vice-président de l'ACCCS, Floyd Martens.

Tout ça nous a menés à la commission parlementaire, mi-février, qui a été un véritable succès, grâce aussi à l'appui des groupes d'opposition à notre demande auprès du gouvernement d'entendre des commissions scolaires d'au moins chacune des régions du Québec. Quand on regarde tout ça a posteriori, il y a deux éléments qui ont vraiment fait une différence à travers tous les facteurs de réussite : c'est vraiment le travail qui a été mené avec les anglophones et la démonstration éloquente de nos présidents regroupés en régions qui ont fait valoir l'importance des élus scolaires dans leur milieu, souvent accompagnés de maires ou de préfets. Au terme des consultations, cela a fait une différence.

Il ne faut pas oublier que nous avons vécu tout ça en même temps que des changements de ministre : quatre ministres en moins de deux ans ! L'arrivée du ministre Proulx pendant la commission parlementaire est un autre facteur que l'on ne peut passer sous silence : un ministre qui était à l'écoute et intéressé par les interlocuteurs.

***Savoir* :** Vous avez dit, « tout est possible en politique », mais y a-t-il un moment où vous avez vécu un certain découragement ?

J. Bouchard : Oui, il y en a eu un, c'est en décembre lorsque le ministre (NDLR : François Blais) a déposé le projet de loi nº 86, car là c'était vrai. Avant, on nous l'annonçait, c'était dans le décor, mais là c'était vrai. Et jamais dans l'histoire du réseau scolaire et du Québec on avait été aussi près de l'abolition de la démocratie scolaire. Depuis quelques années, l'enjeu faisait partie des plateformes électorales des partis politiques, mais là, on avait un projet de loi. Ouf ! Ça vraiment été dur pour les troupes ! Il a fallu faire preuve d'ouverture, se doter d'un espace de discussions, mais aussi, de ralliement, de resserrement. On s'est relevé les manches et on est allés sur le terrain, tant les présidents dans leurs régions, qu'au niveau national, pour recueillir des appuis. Le creux de vague a été à son paroxysme à ce moment-là. Mais à chaque fois qu'arrivait un nouveau ministre, c'était une nouvelle possibilité pour nous de convaincre.

***Savoir* :** Au début, seule la FCSQ était invitée en commission parlementaire pour les consultations sur le projet de loi nº 86, mais vous avez beaucoup insisté pour qu'un maximum de commissions scolaires soient entendues. Pourquoi était-ce important pour vous ?

J. Bouchard : C'était important pour que l'ensemble des députés puissent saisir l'apport bien tangible, bien concret, bien réel, d'avoir des représentants de la population en matière d'éducation. L'engagement des élus n'est pas le même que celui de gens qui se seraient engagés sur un conseil d'administration par exemple. Nous voulions aussi faire la démonstration de la différence entre un parent engagé sur un conseil d'établissement ou un comité de parents et un élu par la population. Mais par-dessus tout, c'était pour faire ressortir toutes les couleurs du Québec en matière d'éducation, les couleurs locales. Parce que les gens vivent des réalités très différentes étant donné que le Québec a un immense territoire, autant il y a une forte densité de population à certains endroits, à d'autres non. Et c'était une façon de démontrer que les élus avaient fait une différence dans les régions en matière d'éducation. Mais aussi de lancer le message au gouvernement de ne pas se lancer non plus dans du mur à mur.

***Savoir* :** Avant le dépôt du projet de loi en décembre, la FCSQ semblait plutôt défendre le statu quo, mais vous avez fait une proposition pour un nouveau modèle de gouvernance en janvier, pourquoi ?

J. Bouchard : La politique, c'est l'art du compromis et là on avait l'occasion de refaire un débat. Par exemple, sur le vote des parents. C'est un débat que nous avions

mené à la Fédération il y a plusieurs années, et à l'époque les membres étaient d'accord. La Fédération avait donc déjà une position favorable au droit de vote des commissaires-parents. Mais après toutes ces années, le contexte avait changé et il fallait se poser la question de nouveau. Le projet de loi a été l'occasion pour nous de démontrer le contraire de la perception véhiculée par les médias et le ministre de l'époque (NDLR : François Blais); c'est-à-dire qu'on était pour le statu quo, qu'on n'avait pas d'ouverture, que dans le fond on n'était non négociables. Très rapidement après le dépôt du projet de loi, dès le 10 décembre, nous avons réuni les présidents et les directions générales des commissions scolaires, et ensuite le conseil général de la FCSQ qui, après plusieurs heures de travail, a adopté une position unanime qui nous faisait avancer, qui démontrait notre ouverture, et surtout notre bonne foi. Puis, pour montrer que dans le fond le réseau scolaire est toujours en mouvement. Mais en même temps, il y avait une chose de non négociable dans toute cette position et c'était de conserver des élus au suffrage universel. Je dirais que ça été salvateur, car à partir de ce moment-là le ministre Blais a accepté de nous rencontrer, lui qui nous ignorait depuis des mois.

***Savoir* :** Après les consultations en commission parlementaire, le premier ministre, Philippe Couillard, et le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, ont clairement affirmé qu'ils mettaient de côté l'abolition de la démocratie scolaire. Mais la question du taux de participation aux élections scolaires n'est pas réglée, comme l'ont démontré les taux de participation aux dernières élections scolaires partielles ? Proposez-vous toujours des élections simultanées pour le prochain scrutin ou autre chose ?

J. Bouchard : La table Québec-Commissions scolaires est le lieu idéal pour discuter de ces questions et pour les prochaines élections qui vont arriver à grands pas nous allons suggérer au gouvernement de travailler en collaboration avec le Directeur général des élections du Québec (DGE) qui s'est montré ouvert, lors de sa présentation en commission parlementaire, à ce type d'élections, mais qui a précisé qu'il était difficile techniquement de penser à des élections scolaires-municipales simultanées en 2017 (NDLR : le prochain scrutin municipal aura lieu en novembre 2017 et le prochain scrutin scolaire en novembre 2018). C'est vraiment très proche et il y a un gros travail à faire, notamment au niveau des circonscriptions électorales, et on comprend ça. Par contre, le DGE a aussi proposé le vote électronique qui va être utilisé en Ontario, comme on vient de l'annoncer. Il faut discuter rapidement des avenues bien tangibles qui ne nous conduiront pas dans le même cul-de-sac. C'est important parce que la population va le décrier encore, les observateurs aussi et il y a peut-être des partis qui vont encore se servir de cela pour nous remettre en question une autre fois, malgré la démonstration faite en commission parlementaire que ce débat est stérile et qu'il sème la division. On a donc tout avantage à discuter rapidement des meilleurs moyens pour stimuler la participation électorale.

***Savoir* :** Que pensez-vous que le gouvernement a retenu de la commission parlementaire et de tout le débat sur le projet de loi nº 86 d'après vous ?

J. Bouchard : Ce qu'il a retenu, on l'a entendu à travers la déclaration du ministre. C'est que le Québec a besoin actuellement de travailler davantage, encore plus, sur la réussite, et la persévérance de tous élèves du Québec. Ce qui est ressorti aussi c'est que les compressions des dernières années ont vraiment fait mal et que si l'on veut faire partie des meilleurs systèmes d'éducation dans le monde cela exige qu'on investisse temps, énergie, et qu'on s'inspire des connaissances scientifiques et des meilleures pratiques. Mais aussi cela a fait ressortir la nécessité d'investir en éducation, et d'en faire la priorité des priorités. Et ce qui semblait bien évident – écoutez, il n'y a pas un seul intervenant qui est venu parler de l'abolition des élus, pas un qui l'a mentionné, ça c'est important ! – donc c'est que le débat de structures était un nid à chicanes et que le débat de structures ne nous menait à rien, car pendant qu'on fait cela ou qu'on est dans de grands mouvements de fusions, nos énergies ne sont pas concentrées essentiellement sur la réussite. Moi je pense que c'est ça qui est ressorti.

***Savoir* :** Et vous, comme présidente de la FCSQ, qu'avez-vous retenu de cette aventure ?

J. Bouchard : Moi comme présidente, je dois le dire, j'ai mené la bataille de ma vie ! J'avais promis à Paul Gérin-Lajoie que j'allais défendre son héritage jusqu'au bout, que je ne lâcherais jamais. Et je suis fière d'avoir tenu le coup ! Et je suis tellement fière de nos membres, les présidents et les commissaires qui ont démontré encore une fois que leur engagement en éducation est une chose importante dans leur vie, il y a un ancrage, c'est dans leur ADN, tatoué sur le cœur ! Et ce que j'ai retenu surtout, c'est que les batailles comme celles-là,

elles se mènent en solidarité, en équipe et sur le terrain. Si on n'a pas ça, on ne peut pas y arriver, car c'est trop grand. Si on n'avait pas été une Fédération, qui peut échanger, mais aussi qui avait décidé d'avoir un plan et de ne pas se laisser distraire par toutes sortes de choses et de gens qui nous disaient « c'est fait le gouvernement a déjà fait son nid », etc. Tant qu'on suit tout ça pour un capitaine de bateau, c'est important. Moi, c'est la grande leçon que je retire et que oui tout est possible en politique, surtout lorsqu'on a un idéal. Quand on s'engage en politique c'est parce qu'on veut changer les choses, défendre, faire avancer les choses… je me suis dit que mon engagement n'était pas inutile; c'est le plus beau cadeau !

***Savoir* :** Vous venez de parler de solidarité, mais vous avez affirmé lors de votre passage en commission parlementaire que le projet de loi nº 86 avait créé des tensions dans le réseau. Est-ce que les tensions sont choses du passé maintenant que le projet de loi a été mis de côté ?

J. Bouchard : En fait, le message que j'ai porté à l'Assemblée générale de la FCSQ au mois de mai c'est l'importance de regarder vers l'avant. Ça ne veut pas dire d'oublier tout ce qui s'est passé, car cela a été diviseur, il y a eu des tensions avec nos plus proches partenaires et moi je pense qu'il y a maintenant une période qu'on doit traverser que j'appelle un temps de résilience. Un temps qui est nécessaire, qui est humain. Ce qu'il faut surtout se dire tous, lorsqu'on a à travailler ensemble, c'est de nous ramener à notre engagement professionnel ou politique en éducation, c'est-à-dire la réussite de tous les élèves du Québec. Avec ça et un ministre qui assume son leadership, ça aussi c'est important, avec le respect des rôles de chacun. Le gouvernement veut réinvestir en éducation et affirme que ce qui est le plus important ce ne sont pas les structures, mais la réussite des élèves. Alors réunissons nos forces pour faire réussir le plus beau projet qu'une société peut se donner.

***Savoir* :** Que souhaitez-vous qu'il se dégage du grand rendez-vous sur la réussite convié par le ministre à l'automne ?

J. Bouchard : Plusieurs l'ont dit, dont nous-mêmes lors de la commission parlementaire, on rêve d'une politique nationale de l'éducation, peu importe l'appellation qu'on lui donne. On sent que c'est une idée qui a été semée et qui a été porteuse de façon à se donner une vision beaucoup plus à long terme en matière d'éducation, qui dépasse les différentes élections et le parti qui arrive au pouvoir pour créer une continuité, une pérennité des investissements, etc. J'espère que c'est cela qui va ressortir. L'autre chose qui est ressortie en commission parlementaire c'est l'importance de travailler sur la base des bonnes pratiques, donc pas dans le mur à mur, de s'inspirer des succès qui existent déjà dans nos commissions scolaires, mais qui sont fondés aussi sur des données probantes, vérifiables, des études. Je dirais aussi que l'apport des chercheurs est extrêmement important, que ce soit un Institut national d'excellence en éducation comme cela a été suggéré, ou autre chose, il faut que les connaissances arrivent sur le terrain de façon plus structurée. J'espère qu'on ne tombera pas encore une fois dans l'éternel débat des demandes de ressources. On le sait qu'il faut des ressources, qu'il pourrait y en avoir beaucoup plus, mais il faut qu'on dépasse ce discours-là, c'est le souhait que j'ai : qu'il se dégage une véritable vision du système public d'éducation au Québec.

JOSÉE BOUCHARD, L'ÉLÈVE

Dès l'âge de 4 ans, Josée Bouchard demandait à ses parents de pouvoir aller à l'école tellement elle avait hâte d'apprendre, rappelant que la maternelle n'existait pas à cette époque. Première de classe, elle aimait toutes les matières sauf les mathématiques avoue-t-elle, ce qui ne l'empêchait pas d'avoir de bonnes notes. Malgré les nombreux déménagements et changements d'écoles provoqués par l'emploi de son père qui était banquier, Mme Bouchard se souvient de la fébrilité entourant tant les premiers que les derniers jours d'école. Non seulement l'éducation était valorisée par ses parents, mais ceux-ci étaient très engagés. Mes parents ont été parmi les premiers à créer des comités d'école et mon père a été président des comités d'écoles de la région de Drummondville. Josée Bouchard était elle-même très impliquée dans les activités de l'école, notamment dans le mouvement Jeunesse en marche. Quant à l'enseignant qui a marqué son parcours, il s'agit de son enseignant de français en 5e secondaire, féru de poésie et conteur à sa façon, qui savait communiquer sa passion pour la langue française, même à des adolescents.

Rencontre avec le ministre de l'Éducation

Sébastien Proulx

Propos recueillis par François Grenon, directeur des communications et des affaires publiques et **Caroline Lemieux,** attachée de presse à la FCSQ

La carrière politique de Sébastien Proulx a progressé à vitesse «grand V» lors de la dernière année. Élu député de Jean-Talon lors d'une élection partielle en juin 2015, il a été nommé ministre de la Famille six mois plus tard, puis ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport le mois suivant, à la suite du départ soudain de Pierre Moreau en raison de problèmes de santé. Un défi que le principal intéressé a accueilli avec surprise, enthousiasme, fierté et humilité. *C'est un privilège de se faire confier des responsabilités ministérielles, déclare-t-il d'emblée.*

Le fait qu'il cumule les fonctions de ministre de la Famille et ministre de l'Éducation n'est pas non plus de nature à refroidir l'enthousiasme de Sébastien Proulx, qui y voit plutôt un avantage puisque les deux missions sont complémentaires selon lui. Et c'est d'ailleurs le mandat que lui a confié le premier ministre.

C'était pour inscrire cela dans un esprit de continuité entre la petite enfance et l'éducation, de la naissance à l'âge adulte. Je crois beaucoup à cette cohérence gouvernementale qu'il faut établir entre les deux ministères, car dans le fond, même si ce sont des missions séparées, elles sont complémentaires, c'est une mission. De s'assurer que nos enfants, lorsqu'ils vont se retrouver à l'âge adulte, vont être outillés pour contribuer à la société.

Le ministre Proulx ne le cache pas, le réseau de l'éducation est complexe, mais il considère que chacun y a un rôle important à jouer. À ce titre, il considère la FCSQ comme un interlocuteur privilégié qui peut agir comme influenceur positif.

Je souhaite que nous travaillions tous ensemble vers un même objectif, une fois que nous aurons déterminé la destination. Tous les acteurs sont les bienvenus et sont

utiles. Il suffit que tout le monde ait sa place, son rôle et qu'il laisse la place aux autres pour qu'on puisse tout le monde travailler. La Fédération est donc un acteur important, car elle représente les commissions scolaires, et elle peut être un influenceur positif dans le débat et dans la mobilisation pour la réussite. Elle est aussi un interlocuteur pour le gouvernement et les autres acteurs pour faire la démonstration que la Fédération participe à la mobilisation et est au diapason de ce que veulent faire les gens en éducation et toute la population. Et c'est l'interaction qu'on peut avoir avec le gouvernement.

UNE ARRIVÉE EN POSTE PENDANT UNE COMMISSION PARLEMENTAIRE

Lorsque Sébastien Proulx est entré en fonction comme ministre de l'Éducation, les consultations en commission parlementaire sur le projet de loi nº 86, Loi modifiant la gouvernance et l'organisation des commissions scolaires, étaient déjà commencées. La première décision qu'il a prise a été de ne pas retarder le processus et de poursuivre les consultations. Pour le ministre, il s'agissait d'une question de respect envers les personnes et les groupes qui s'étaient préparés en vue de cette consultation, et envers le processus parlementaire en lui-même. Il sentait également qu'il y avait un *momentum* pour discuter de cette question et prendre des décisions.

J'en suis venu à la conclusion que si on poursuivait dans cette voie-là, nous aurions plus de distractions pour la suite des choses que de collaboration pour travailler à l'objectif le plus important, celui d'augmenter la diplomation et la réussite éducative de tous les jeunes. De s'assurer que tout le monde peut évoluer dans notre système d'éducation, car il y a plein d'enjeux, notamment les enfants et les adultes différents. Il ne faut pas en laisser derrière. C'était le constat que j'ai fait et je voulais m'assurer de trouver une solution qui mettait de côté la division et les distractions pour qu'on puisse tous se mobiliser autour d'un message et je pense avoir réussi.

Une fois les consultations sur le projet de loi nº 86 terminées, le ministre s'est donné un temps de réflexion au terme duquel il a annoncé qu'il souhaitait que le Québec se dote d'une politique sur la réussite éducative. Il a également déposé un nouveau projet de loi.

D'abord, je veux nous doter d'une politique sur la réussite éducative. Nous allons identifier ensemble le plan de match et la démarche pour s'y rendre. Plutôt que de naviguer à vue, nous allons établir à l'avance le chemin pour s'y rendre. Et le projet de loi nº 105 est important dans la mesure où il rétablit l'ordre des choses, on rafraîchit la Loi sur l'instruction publique en quelque sorte. Nous posons certains gestes à l'égard des parents, à l'égard des écoles, des directions d'école. Nous faisons en sorte que la subsidiarité qui a souvent été évoquée dans les consultations soit au rendez-vous et nous établissons certains principes comme la flexibilité dans les règles budgétaires et la simplification des règles de contrôle et de la reddition de comptes. Pour moi, il y a des gestes concrets à poser. L'autre étape est la rénovation et l'entretien de nos immeubles, pour moi c'est important. Donc, au terme de la consultation, lorsqu'on aura identifié quoi faire pour améliorer la diplomation, quels gestes poser autant par le gouvernement que les acteurs en éducation, il faudra poser ces gestes rapidement.

Sébastien Proulx précise qu'il souhaite voir la politique sur la réussite éducative adoptée à l'hiver 2017.

Le ministre de l'Éducation visite de nombreuses écoles depuis sa nomination et il avoue avoir été surpris par le piètre état des infrastructures à certains endroits. Mais ses visites dans les écoles sont également ce qui apporte au ministre sa plus grande satisfaction. Il se dit émerveillé devant la vivacité d'esprit des élèves qu'il rencontre. Il croise également des enseignants dévoués et affirme entendre leur appel pour une plus grande valorisation de leur travail. Il constate également que tous les acteurs du milieu de l'éducation ont la même motivation : travailler pour la réussite des élèves.

> ...Je veux nous doter d'une politique sur la réussite éducative. Nous allons identifier ensemble le plan de match et la démarche pour s'y rendre.

CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE

Ce père de deux enfants d'âge scolaire, soit 8 et 10 ans, reconnaît que le travail d'élu rend parfois difficile la conciliation travail-famille, et qu'en plus d'avoir une conjointe compréhensive, il faut aussi être prêt à faire des sacrifices. *Je ne peux pas être présents tous les soirs pour faire les devoirs,* donne-t-il en exemple. En ajoutant que le privilège d'être ministre et le fait que son travail soit si intéressant en valent la peine. Il essaie aussi de concilier travail-famille en impliquant ses enfants dans certaines de ses activités.

Rencontre avec le ***ministre de l'Éducation***

Il aime aussi discuter avec eux des belles et moins belles choses qu'il voit dans les écoles et observer les réactions spontanées de ceux qu'il considère un peu comme son public cible. *J'ai un peu l'impression de faire ça pour eux effectivement.*

En plus d'être ministre de la Famille et ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx a été nommé ministre responsable de la région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, d'où il n'est pas natif. Ce fut d'ailleurs l'occasion pour lui de mettre les pieds aux Îles-de-la-Madeleine pour la première fois. Ce qui ne l'empêche pas d'aborder ce défi avec autant d'enthousiasme que les autres.

Le rôle d'un ministre régional c'est un rôle de facilitateur et de promoteur de ce qui se fait là-bas et des besoins exprimés dans la région au sein du conseil des ministres. Je ne remplace pas mes collègues qui ont des ministères ou des missions sectorielles. J'ai dit aux gens de la Gaspésie et des Îles, je travaille avec vous et pour vous et c'est un honneur de les représenter.

De toute évidence, Sébastien Proulx est comme un poisson dans l'eau en politique et il résume lui-même les qualités requises pour être un bon politicien.

Je pense que la proximité et l'écoute sont deux grandes qualités pour faire de la politique et être capable de prendre des décisions et de les assumer. J'ai toujours été proche des gens et je veux que ça demeure. Il faut aussi être capable d'entrer en dialogue. On ne peut pas faire de changements importants si l'on ne garde pas les canaux de communication ouverts.

D'ailleurs, il révèle que les deux politiciens qu'il admire le plus sont Winston Churchill et Abraham Lincoln pour la capacité qu'ils avaient à dire des choses difficiles à leur population et à poser des gestes difficiles lorsque cela a été nécessaire.

SÉBASTIEN PROULX, L'ÉLÈVE

Quand on lui demande quel genre d'élève il était, Sébastien Proulx répond en riant qu'il était expressif, et que les choses n'allaient pas toujours assez vite à son goût. Les meilleurs souvenirs qu'il conserve de ses années scolaires sont autour de la camaraderie, souvent nouée lors du parcours entre l'école et la maison. *Tu partais de chez toi pour aller à l'école à pied, et tout à coup, tu te retrouvais une dizaine à marcher et à discuter. Les jeunes d'aujourd'hui ne connaissent plus cette réalité,* déplore-t-il avec un brin de nostalgie. L'éducation était aussi très valorisée dans sa famille, particulièrement la lecture. Et comme plusieurs élèves, il garde un souvenir impérissable d'un enseignant de biologie qui a marqué son parcours : *un professeur passionné et passionnant qui aimait partager sa matière et qui avait énormément de proximité et de respect envers ses élèves. Après une année avec lui, il me semble qu'on avait appris plus de choses que la matière enseignée.*

[*Entrevue avec la* ***présidente de l'ACSAQ***]

Jennifer Maccarone

Quelle est la recette du succès des commissions scolaires anglophones du Québec ?

Lors du discours de clôture du conseil général du Parti libéral du Québec, en mai dernier, le premier ministre Philippe Couillard a déclaré qu'il souhaitait s'inspirer de ce qui se fait dans les commissions scolaires anglophones pour augmenter la réussite de tous les élèves. En effet, celles-ci ont généralement un taux de diplomation plus élevé que les commissions scolaires francophones, soit 85 % contre 77 % en moyenne.

propos recueillis
par Caroline Lemieux
attachée de presse à la FCSQ

Lorsqu'on demande à la présidente de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ), Jennifer Maccarone, ce qui explique cette bonne performance, elle croit que c'est probablement le résultat d'un sens profond de la communauté.

Pour nous, l'éducation appartient vraiment à la communauté alors tout le monde participe à la réussite des élèves. C'est vraiment responsable en grande partie de notre succès. C'est une question d'attitude, c'est ce que nous sommes. Dans ma famille, par exemple, ma mère et mon père faisaient du bénévolat dans mon école et dans la communauté. Alors, quand mon tour est venu avec mes enfants, je ne me suis même pas posé la question si j'avais le temps, je l'ai fait ! D'ailleurs, les parents utilisent toujours l'expression « mon école », et non pas « l'école de mon enfant », ce qui traduit leur sentiment d'appartenance. L'école appartient à la communauté et on y participe. Il faut dire aussi que de la part des enseignants et de la direction d'école, c'est la même mentalité, les parents sont bienvenus. Je suis sûre qu'en ce moment même il y a un parent dans chaque école, car ça fait partie de nos façons de faire. Ça compte pour beaucoup.

Mme Maccarone croit également que le fait que les commissions scolaires anglophones couvrent de vastes territoires - elles ne sont que neuf sur tout le territoire du Québec - les incite à faire preuve de beaucoup d'efficience, d'efficacité et d'innovation. *On travaille avec beaucoup moins*, résume-t-elle.

Par ailleurs, le petit nombre d'élèves par classe peut favoriser d'autres mesures, comme l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA). La présidente de l'ACSAQ souligne qu'en moyenne 90 % des EHDAA sont intégrés dans des classes régulières au sein des commissions scolaires anglophones.

Mme Maccarone mentionne également l'apport des centres d'apprentissage communautaires qui offrent des services aux 4 à 97 ans ainsi que la mise sur pied plus récente des « professional learning community », où les bonnes pratiques sont partagées entre partenaires pour trouver des solutions.

D'ailleurs, les parents utilisent toujours l'expression « mon école », et non pas « l'école de mon enfant », ce qui traduit leur sentiment d'appartenance.

LA CLÉ : LE PARTAGE DES CONNAISSANCES

Selon la présidente de l'ACSAQ, le meilleur moyen pour améliorer la réussite des élèves est le partage des connaissances, notamment entre la FCSQ et l'ACSAQ. Il faut créer une plateforme de partage, des moments de dialogue, insiste Jennifer Maccarone, en précisant que ce ne doit pas être des échanges à sens unique puisque les commissions scolaires francophones ont elles aussi de bonnes pratiques à partager.

Ce qui est important ce sont les élèves du Québec. Ce qui est bon pour nous doit être bon pour tout le monde. Ça nous prend donc des moments où on peut partager, par exemple sur les plans stratégiques. Comment on va les mettre en place ? Quels sont les critères ? Si les commissions scolaires francophones atteignent leur objectif de réussite, c'est bon pour nous ! (…) Il ne devrait pas y avoir de secrets, on n'est pas en compétition, on est en famille ! Je partage le territoire de ma commission scolaire avec huit commissions scolaires francophones. De savoir qu'on a réussi ensemble, qu'on a partagé nos succès et notre réussite avec d'autres commissions scolaires, ça me ferait plaisir ! Car ces élèves vont avoir un impact sur ma communauté. Nos élèves se connaissent, ils sont voisins. Nous partageons tous le même objectif, la réussite. Si les élèves réussissent mieux, c'est bénéfique pour toute la communauté.

Pour Mme Maccarone, par contre, la tendance actuelle qui consiste à vouloir imiter l'Ontario n'est pas nécessairement la bonne voie à suivre, car les deux systèmes d'éducation sont trop différents selon elle. Le Québec est distinct et son système d'éducation n'est pas le même que celui de l'Ontario. Les élèves ontariens n'ont pas à réussir un examen de français et la moyenne pour passer est de 50 %, nous autres c'est 60 %, c'est important de le mentionner. Il faut arrêter de comparer des pommes avec des bananes. Il faut plutôt comparer des pommes avec des pommes, c'est la meilleure façon de s'améliorer. Il ne faut pas s'inspirer de leur modèle, car ce n'est pas le nôtre. Les attentes sont très différentes face aux élèves et à la réussite.

Même si elles obtiennent de bons résultats, les commissions scolaires anglophones du Québec ne s'assoient pas sur leurs lauriers pour autant et souhaitent maintenant atteindre un taux de diplomation de 88 % en moyenne. Jennifer Maccarone pense que c'est possible et donne l'exemple de l'instauration de la maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé qui est un pas dans la bonne direction selon elle. D'autres avenues doivent être envisagées, comme la révision du curriculum, car il y a plusieurs chemins qui mènent à la réussite. Mais Mme Maccarone plaide également pour que le portrait de la situation de la réussite soit plus précis.

Par exemple, si un élève déménage dans une autre province, ça entre dans les statistiques de décrochage, il faut trouver une autre façon, car ça n'aide personne et ça nous donne de faux résultats. Les commissions scolaires qui sont à la frontière de l'Ontario ou d'autres provinces vivent plus particulièrement ce problème. Il faut être plus précis.

L'ACSAQ entend participer de manière constructive au rendez-vous convoqué par le ministre de l'Éducation à l'automne pour élaborer une politique nationale de la réussite éducative. Pour que l'événement soit un succès, la présidente de l'ACSAQ croit que le gouvernement doit être à l'écoute et se doter d'un plan clair et détaillé pour y arriver.

JENNIFER MACCARONE, L'ÉLÈVE

Même si elle était une très bonne élève, avec le recul, Jennifer Maccarone reconnaît qu'elle aurait pu faire plus d'efforts : j'aurais pu étudier davantage et moins procrastiner !, avoue-t-elle. N'empêche que l'éducation était valorisée dans sa famille et elle est fière d'avoir été la première chez-elle à fréquenter l'université. La présidente de l'ACSAQ garde de très bons souvenirs de ses années au primaire et au secondaire, que ce soit les amitiés nouées, la pratique du sport, apprendre les maths ou faire du mentorat. Elle décrit ainsi l'enseignant qui a fait une différence dans son cheminement : Il m'a appris plus que l'histoire ; il m'a appris que je pouvais l'écrire.

Le *Savoir* a profité de sa rencontre avec la présidente de l'ACSAQ pour lui demander quel bilan elle faisait de l'année qui se termine, relativement au projet de loi n° 86, Loi modifiant la gouvernance et l'organisation des commissions scolaires. Jennifer Maccarone évoque d'emblée la fierté ressentie de faire partie d'une communauté unie, mais aussi les alliances que cela aura permis de créer, notamment avec la FCSQ et ses membres. Bien que la menace de l'abolition de la démocratie scolaire soit maintenant écartée, Mme Maccarone émet certaines réserves face au nouveau projet de loi déposé en fin de session parlementaire. Le projet de loi n° 105 suscite des inquiétudes par rapport notamment à la répartition des ressources et aux pouvoirs que le ministre veut s'accorder. Jennifer Maccarone rappelle que l'éducation appartient à la communauté et c'est ce qu'elle répétera au gouvernement lors de la prochaine commission parlementaire.

LE QUÉBEC PEUT-IL S'INSPIRER DE L'ONTARIO ?

propos recueillis
par Caroline Lemieux
attachée de presse à la FCSQ

Depuis que le gouvernement a annoncé qu'il souhaite faire de l'éducation une priorité et augmenter le taux de diplomation des élèves du Québec, plusieurs voix s'élèvent pour qu'il s'inspire de l'Ontario. Comment la province voisine a-t-elle réussi à augmenter son taux de diplomation de près de 20 % en 10 ans et pouvons-nous nous en inspirer ?

Le *Savoir* a posé la question à la porte-parole de la ministre de l'Éducation de l'Ontario, Nicole McInerney.

En mai, vous avez annoncé que le taux de diplomation au secondaire avait grimpé à 85,5 % en 2015, son plus haut niveau de l'histoire de l'Ontario. Comment expliquez-vous ce résultat ?

En 2015, le taux de diplomation au secondaire sur cinq ans a, pour la première fois, dépassé l'objectif du gouvernement, qui était de 85 %. Bref, plus d'élèves que jamais avaient acquis les compétences et les connaissances nécessaires pour réaliser leur plein potentiel. Ce résultat représente une augmentation de plus de 17 points de pourcentage par rapport à 2004, alors que taux était de 68 % seulement. Ainsi, on comptait, en 2015, environ 190 000 diplômés de plus que si le taux de 2004 s'était maintenu.

Les efforts des éducateurs, des enseignants, des élèves et des parents méritent d'être salués, car c'est grâce à eux que le taux de diplomation continue de croître.

Cette forte hausse par rapport à 2004 est attribuable aux nouveaux programmes mis en place dans le cadre de notre Stratégie visant la réussite des élèves : la Majeure saute spécialisation, le Programme à double reconnaissance de crédit et le Programme élargi d'éducation coopérative, et à plus de services spécialisés là où les données en indiquaient le besoin.

Nous sommes fiers d'avoir atteint notre objectif et allons poursuivre notre progression grâce à la Stratégie, au travail assidu des élèves, à l'appui des parents et au professionnalisme des éducateurs de toute la province.

La Stratégie visant la réussite des élèves comporte plusieurs volets, notamment les infrastructures, les méthodes d'enseignement et les possibilités d'apprentissage. Est-ce important d'agir sur tous ces fronts en même temps ?

Investir dans la réussite des élèves s'inscrit dans la priorité numéro un de notre gouvernement : la croissance économique et la création d'emploi.

Notre stratégie ouvre de nouvelles avenues et propose des programmes et du soutien pour aider les élèves à réussir. Les élèves qui en ont besoin reçoivent un soutien ciblé et équitable reposant sur leurs forces, leurs besoins et leurs champs d'intérêt afin qu'ils puissent réussir aussi bien que ceux qui n'ont pas besoin d'aide. Nous avons également misé sur des stratégies et des interventions conçues pour aider les élèves avant qu'ils décrochent ou présentent un risque de non-diplomation.

Parmi les facteurs contribuant à la réussite scolaire et au taux de diplomation, citons :

- la Stratégie ontarienne en matière de leadership, qui nous aide à attirer et à former des leaders compétents et passionnés dans nos écoles;
- la Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive, qui aide les écoles à réduire la discrimination et à prôner la diversité;
- l'adoption de stratégies pédagogiques du 21e siècle, qui mettent l'accent sur le raisonnement créatif et l'esprit critique ainsi que l'utilisation de nouvelles technologies et de ressources numériques efficaces pour intéresser les élèves, améliorer leurs compétences et les préparer à réussir.

Des approches innovantes ainsi que des partenariats étroits entre les professeurs, les directeurs d'école, les parents et les communautés contribuent à former des citoyens épanouis qui contribuent à l'économie et qui participent activement à la société.

Ensemble, ces stratégies aident nos élèves et créent les conditions nécessaires à leur réussite.

Au Québec, les élèves doivent obtenir au moins 60 % pour décrocher leur diplôme. Lorsque vous parlez d'un taux de diplomation de 85,5 %, que voulez-vous dire exactement ? Ce chiffre s'applique-t-il à toutes les écoles, privées comme publiques ? Après combien d'années ?

Pour obtenir leur diplôme, les élèves ontariens doivent réussir 30 crédits (l'élève reçoit un crédit pour chaque cours terminé avec une note de 50 % ou plus), cumuler 40 heures d'implication communautaire et répondre aux exigences provinciales en matière de littératie. Le taux de diplomation de 85,5 % représente le pourcentage d'élèves qui ont commencé leur neuvième année en 2010-2011 et ont obtenu leur diplôme en cinq ans. Seuls les élèves de neuvième année des écoles secondaires publiques ont été suivis.

Cette tendance à la hausse a été confirmée par l'*Étude portant sur les données probantes de l'amélioration obtenue par la Stratégie visant la réussite des élèves de l'Ontario de la division du rendement des élèves* (2014), publiée par Directions Evidence and Policy Research Group, qui s'est appuyé sur les données de Statistique Canada sur l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.

L'Ontario est maintenant reconnu internationalement – notamment grâce aux résultats obtenus dans le cadre du Programme international pour le suivi des

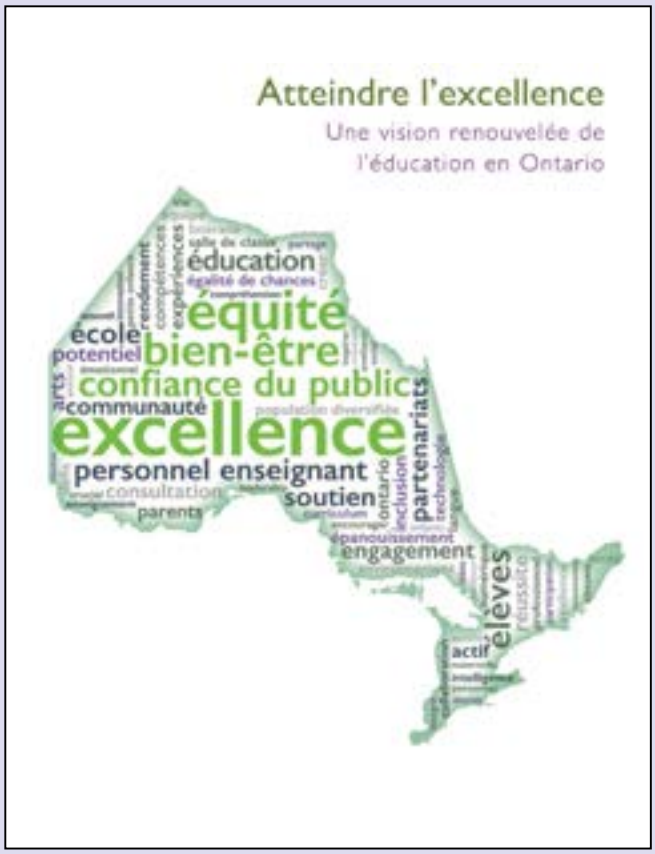

acquis des élèves (PISA) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) – pour l'amélioration de son taux de réussite scolaire.

Au vu de l'expérience ontarienne, la classe politique québécoise se penche de plus en plus sur l'idée de rendre l'école obligatoire jusqu'à 18 ans. Cette mesure a-t-elle réellement changé les choses ?

La priorité absolue de notre gouvernement est de faire en sorte que les élèves continuent d'exceller dans l'un des meilleurs systèmes d'éducation au monde. Depuis 2003, nous avons fait des progrès notables dans chacun des quatre réseaux d'éducation publics (NDLR : en Ontario, les élèves peuvent fréquenter les écoles publiques (laïques) ou catholiques soit de langue française ou de langue anglaise). Nous voulons que les élèves soient présents en classe et se concentrent sur leur apprentissage. Les conseils scolaires engagent des conseillers en assiduité pour aider les élèves qui manquent d'assiduité et sider leur famille et les écoles à mettre au point un plan, à l'appliquer et à en assurer le suivi.

L'aide aux enfants ayant des besoins particuliers est un enjeu important au Québec. Comment l'abordez-vous en Ontario ?

Notre gouvernement tient à fournir à tous les élèves, y compris ceux ayant des besoins particuliers, le soutien dont ils ont besoin pour réussir leurs études.

Notre gouvernement a mis en place la Stratégie ontarienne pour les services en matière de besoins particuliers afin d'épauler les parents, les jeunes, les fournisseurs de services et les communautés et ainsi favoriser la réussite des enfants ayant des besoins particuliers.

Ces élèves recevront 2,76 milliards de dollars en 2016-2017. C'est près de 1,14 milliard, ou 70 %, de plus qu'en 2002-2003. La Loi sur l'éducation exige que les conseils scolaires offrent des programmes et des services destinés à l'enfance en difficulté.

Si le ministère est responsable de la politique d'attribution des fonds aux conseils scolaires, chaque conseil dispose de la souplesse nécessaire pour répartir ces fonds et les ressources dans chaque école ou programme, en fonction de ses politiques et des priorités locales. Chaque conseil détermine quels programmes et services il offrira aux enfants en difficulté pour répondre à leurs besoins.

Nous sommes déterminés à travailler avec les conseils scolaires de tout l'Ontario pour que nos enfants obtiennent le soutien nécessaire et continuent d'exceller.

Dans quelle mesure le Québec devrait-il s'inspirer de l'Ontario en matière d'éducation ?

L'Ontario est un chef de file mondial en éducation. Notre réseau d'éducation public est reconnu comme l'un des meilleurs au monde. Nous avons établi des partenariats avec les parents, les tuteurs et les communautés pour former des diplômés épanouis qui contribuent à l'économie et qui participent activement à la société. Nous avons un plan d'action en matière d'éducation : *Atteindre l'excellence – Une vision renouvelée de l'éducation en Ontario*. Nous avons accompli des progrès remarquables depuis sa publication l'an dernier, et nous continuerons de trouver de nouvelles façons d'aider nos élèves et nos apprenants à

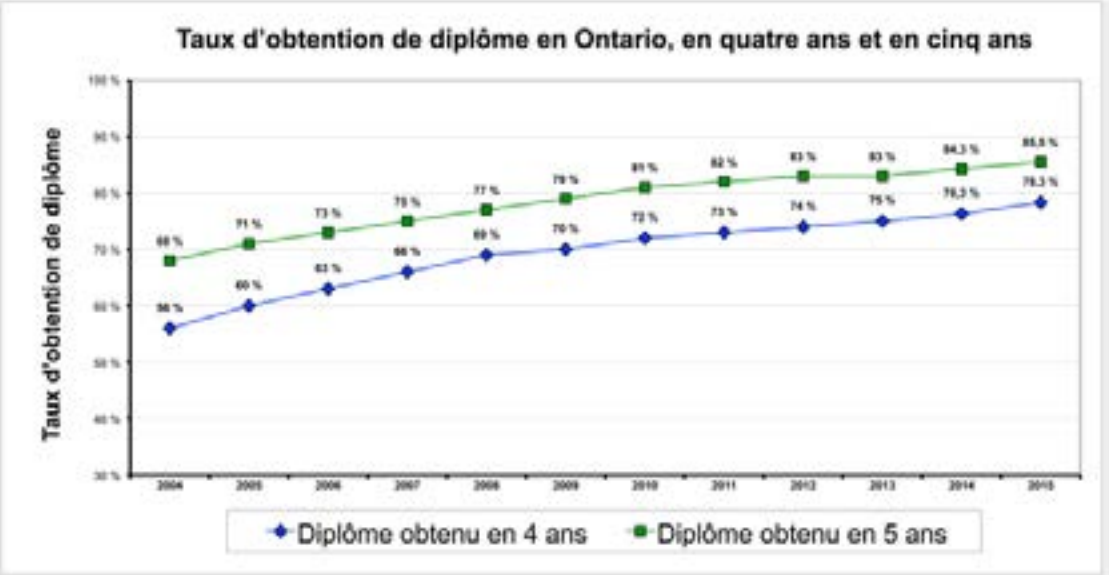

réussir encore mieux en travaillant en étroite collaboration avec nos partenaires pour offrir des programmes et des services efficaces, accessibles et intégrés de grande qualité à tous les élèves de l'Ontario.

En axant nos efforts sur les quatre grands objectifs du plan Atteindre l'excellence (atteindre l'excellence, assurer l'équité, promouvoir le bien-être et rehausser la confiance du public), nous consoliderons la place de l'Ontario dans le peloton de tête mondial.

L'an dernier, la gouvernance des commissions scolaires faisait les manchettes au Québec. La gouvernance des conseils scolaires est-elle un enjeu en Ontario ? Si non, en quoi contribue-t-elle à la réussite des élèves ?

Notre gouvernement appuie et reconnaît le rôle important que jouent les conseils scolaires élus dans le réseau d'éducation publique. En Ontario, les élus scolaires sont des acteurs prépondérants : ils représentent leur communauté sur des questions primordiales en éducation et veillent à ce que les programmes et services restent adaptés aux besoins locaux.

Nous voulons surtout aider les élus scolaires à gouverner efficacement; c'est pourquoi nous travaillons en étroite collaboration avec les quatre associations de conseils scolaires de l'Ontario pour leur fournir les ressources et le perfectionnement nécessaires pour améliorer leur capacité de gouvernance.

Maintenant que vous avez atteint votre objectif (taux de diplomation), quelle est la prochaine étape ?

Notre gouvernement est déterminé à poursuivre sa progression en éducation. Nous continuerons de fournir un appui stratégique et ciblé aux élèves, aux écoles et aux conseils scolaires pour maintenir et améliorer nos taux de réussite scolaire actuels.

Comme la plupart des régions du Canada et du monde entier, nous savons qu'il reste beaucoup à faire en ce qui concerne la réussite en mathématiques. Nous voulons aider plus d'élèves à améliorer leur numératie; c'est pourquoi notre Stratégie renouvelée pour l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques prévoit plus de 60 millions de dollars pour l'amélioration des résultats en mathématiques dans toute la province.

Nous continuerons de favoriser la réussite et le bien-être de tous les élèves ontariens.